



Résultats S1 2022

Croissance persistante de notre base de clients FMC, qui atteignait 788.900 abonnés à la fin du 2^e trimestre 2022, tandis qu'un marché peu dynamique a pesé sur nos gains nets au cours du deuxième trimestre (haut débit : +300, mobile postpayé : +8 100).

Nous confirmons nos perspectives pour l'exercice 2022, en prévoyant une amélioration du chiffre d'affaires et de l'Adjusted EBITDA au second semestre.

Conclusion d'un accord contraignant avec Fluvius pour franchir une nouvelle étape commune dans la réalisation du « réseau de données du futur » et finalisation avec succès de la vente de nos tours à DigitalBridge.

L'information ci-jointe constitue de l'information réglementée au sens de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 concernant les obligations des émetteurs des instruments financiers qui sont admises à la négociation sur un marché réglementé. Information privilégiée.

Malines, le 28 juillet 2022 – Telenet Group Holding SA ('Telenet' ou la 'Société') (Euronext Bruxelles : TNET) publie ses résultats consolidés (non audités) pour les six mois se terminant au 30 juin 2022. Les résultats sont conformes aux International Financial Reporting Standards tels qu'approuvés par l'Union européenne ('EU IFRS').

FAITS MARQUANTS

- La semaine dernière, nous avons conclu un accord contraignant avec Fluvius pour franchir ensemble une nouvelle étape dans la réalisation du « réseau de données du futur ». L'ambition des deux sociétés s'appuie sur une feuille de route claire et consiste à garantir à terme des vitesses de 10 Gbps sur l'ensemble de la zone de couverture, grâce à un mélange de HFC (DOCSIS) et de fibre optique. Pour tout complément d'informations, nous vous renvoyons à la section 3.3 Événements survenus après la date du bilan, ainsi qu'aux communiqués de presse de la semaine dernière.
- À la suite de la procédure de mise aux enchères du spectre multibande de juillet 2022, nous avons obtenu des fréquences dans les bandes 700, 900, 1400, 1800, 2100 et 3500 MHz pour un montant total de 302 millions d'euros, à payer à la finalisation du processus d'enchères. Nous entamons maintenant une nouvelle phase d'expansion de notre réseau 5G, qui offrira des vitesses plus élevées, une capacité accrue, une latence plus réduite et davantage de stabilité aux consommateurs ainsi qu'aux entreprises dans toute la Belgique.
- Le 1^{er} juin, nous avons finalisé la vente de notre activité de tours de télécommunications mobiles à DigitalBridge, valorisée à 25,1x EV/EBITDAaL 2021 ou 745 millions d'euros sur une base de trésorerie et de facteur d'endettement. Nous réinvestirons le produit de la vente dans notre croissance future, en soutenant le déploiement FTTH de NetCo. Suite à cette transaction historique pour Telenet, nous présenterons désormais l'Adjusted EBITDAaL en tant que mesure financière clé et nous fournirons des données financières principales remaniées afin de fournir une base de comparaison équivalente, comme détaillé en 6.2 Réconciliation entre le résultat de la période et les informations financières rebasées.
- Croissance persistante de la clientèle FMC grâce à nos packs « ONE(Up) » (+16.500 gains nets au deuxième trimestre 2022), tandis que la persistance d'un marché peu dynamique a eu un impact sur la croissance des nouveaux abonnés nets pour nos offres en postpayé d'Internet haut débit et de téléphonie mobile au cours du trimestre (+300 et +8.100, respectivement, sur une base organique), le taux de résiliation annualisé restant à des niveaux historiquement bas.
- Un chiffre d'affaires de 1.291,6 millions d'euros au premier semestre 2022, globalement stable par rapport à notre chiffre d'affaires du premier semestre 2021, qui comprenait certains éléments exceptionnels.
- Bénéfice net de 793,4 millions d'euros au premier semestre 2022, en hausse de 275 % en glissement annuel. Cette solide augmentation en glissement annuel est attribuable au gain sur la cession d'actifs liés à la transaction TowerCo, ainsi qu'à un résultat financier en nette amélioration.
- Adjusted EBITDA⁽²⁾ du premier semestre 2022 de 670,6 millions d'euros, soit -3 % en glissement annuel, sur une base rapportée et remaniée, en raison à la fois d'une base de comparaison plus dure par rapport à l'année dernière à cause de certains éléments exceptionnels et de l'impact de la hausse de l'inflation tant

sur nos dépenses de personnel que sur les coûts liés à la main-d'œuvre et aux services professionnels externalisés, ainsi que de l'incidence de la montée des prix de l'énergie sur nos coûts d'exploitation du réseau.

- L'Adjusted EBITDAaL⁽²⁾ au premier semestre 2022 s'est élevé à 612,4 millions d'euros, accusant une baisse similaire de près de 3 % par rapport au premier semestre 2021. Sur une base rebasée, l'Adjusted EBITDAaL enregistre un recul de 2 % par rapport à la période comparable.
- Les dépenses d'investissement à imputer⁽³⁾ pour le semestre clôturé au 30 juin 2022 ont atteint 626,6 millions d'euros, soit une hausse de 122 % par rapport à la période de l'année précédente et l'équivalent d'environ 49 % du chiffre d'affaires sur la période. Si l'on exclut la comptabilisation de certains droits de retransmission du football, les licences du spectre mobile et certaines incidences sur les acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location, conformément à nos prévisions pour l'exercice 2022, nos dépenses d'investissement à imputer du premier semestre 2022 se sont élevées à 294,4 millions d'euros, ce qui équivaut à environ 23 % du chiffre d'affaires et représente une augmentation plus modérée de 11 % en glissement annuel. Conformément à nos perspectives pour l'ensemble de l'année 2022, notre intensité d'investissement s'est accrue par rapport à l'année dernière.
- Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles⁽⁴⁾ (anciennement « flux de trésorerie disponible opérationnel ») de 376,2 millions d'euros au premier trimestre 2022, soit -11 % en glissement annuel, en raison (i) d'une contraction de près de 3 % de notre Adjusted EBITDA, comme expliqué ci-dessus, et (ii) d'une augmentation des dépenses d'investissement à imputer par rapport au premier semestre de l'année dernière (à l'exclusion de la comptabilisation des droits de retransmission du football, des licences de spectre mobile et de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location).
- Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation, affectés aux activités d'investissement et affectés aux activités de financement de 512,6 millions d'euros, 466,4 millions d'euros et 289,0 millions d'euros, respectivement, au premier semestre 2022. Flux de trésorerie disponible ajusté⁽⁵⁾ de 166,7 millions d'euros, soit une chute de 14 % en glissement annuel en raison (i) d'une contribution inférieure de 10,9 millions d'euros de notre financement par le fournisseur par rapport au premier semestre de l'an dernier et (ii) d'une hausse de 6,4 millions d'euros des coûts d'acquisition directs, faisant plus que compenser la baisse de 9,2 millions d'euros des impôts en espèces payés pour le premier semestre de l'année dernière.

Pour les six mois se terminant au 30 juin	2022	2021	Variation %
CHIFFRES CLÉS FINANCIERS (en millions €, sauf montants par action)			
Produits	1 291,6	1 288,3	— %
Résultat opérationnel	293,2	312,5	(6)%
Bénéfice net de la période	793,4	211,7	275 %
Marge bénéfice net	61,4 %	16,4 %	
Bénéfice ordinaire par action en €	7,31	1,94	277 %
Bénéfice dilué par action en €	7,31	1,94	277 %
Adjusted EBITDA ⁽²⁾	670,6	688,7	(3)%
Marge Adjusted EBITDA	51,9 %	53,5 %	
Adjusted EBITDAaL ⁽²⁾	612,4	629,8	(3)%
Marge Adjusted EBITDAaL	47,4 %	48,9 %	
Dépenses d'investissement à imputer (y exclut la comptabilisation des droits de retransmission pour le football, des licences pour le spectre mobile et certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location) ⁽³⁾	294,4	264,7	11 %
Dépenses d'investissement à imputer en tant que % des produits (y exclut la comptabilisation des droits de retransmission pour le football, des licences pour le spectre mobile et certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location)	22,8 %	20,5 %	
Adjusted EBITDA minus ajouts aux immobilisations corporelles (auparavant flux de trésorerie opérationnel disponible) ⁽⁴⁾	376,2	424,0	(11)%
Flux net de trésorerie générés par les activités opérationnelles	512,6	511,3	— %
Flux net de trésorerie générés par (utilisés pour) les activités d'investissement	466,4	(255,0)	N.M.
Flux net de trésorerie utilisés pour les activités de financement	(289,0)	(243,4)	19 %
Flux de trésorerie disponible ajusté (comme inclus dans nos prévisions et actuellement défini) ⁽⁵⁾	166,7	193,6	(14)%
CHIFFRES CLÉS OPÉRATIONNELS (SERVICES TOTAUX)			
Télévision câblée ⁽⁶⁾	1 731 800	1 785 900	(3)%
Internet haut débit ⁽⁷⁾	1 728 900	1 712 100	1 %
Téléphonie fixe ⁽⁸⁾	1 057 200	1 141 700	(7)%
Téléphonie mobile ⁽⁹⁾	2 939 000	2 956 900	(1)%
Clients FMC	788 900	685 900	15 %
Services par relation client ⁽¹⁰⁾	2,23	2,28	(2)%
ARPU par relation client (€ / mois) ^{(10) (11)}	58,5	59,3	(1)%
N.M. - Not Meaningful (Non Significatif)			

John Porter, Chief Executive Officer de Telenet, commente les résultats comme suit :

« L'annonce de notre nouveau partenariat d'infrastructure NetCo avec Fluvius a marqué une étape importante pour l'avenir de notre société, car nous préparons notre infrastructure fixe du futur. Nous avons toujours été à l'avant-garde de la connectivité fixe sur notre marché et, grâce à nos investissements passés, nous offrons désormais des vitesses de 1 gigabit par seconde à tous nos clients, tant chez Telenet que chez Fluvius. Mais nous ne nous arrêtons pas là, puisqu'en nous appuyant sur une feuille de route claire, nous avons pour objectif de fournir des vitesses de 10 Gbps sur l'ensemble de notre zone de couverture grâce à un mélange de HFC (DOCSIS) et de fibre optique. Ainsi, les clients continueront à bénéficier de la meilleure et de la plus fiable expérience réseau, qui leur assure une tranquillité d'esprit, car nous faisons les bons choix technologiques en termes de connectivité fixe, mobile et à domicile.

En ce qui concerne la stratégie de NetCo en matière de fibre optique, l'entreprise entend couvrir 78 % de la Flandre en FTTH d'ici 2038. Cet objectif sera réalisé par une combinaison de construction propre et/ou une collaboration potentielle avec des partenaires externes de la manière la plus efficace et selon l'approche la plus stratégique. L'investissement total, à l'exclusion des dépenses d'investissement liées à la résiliation, s'élèvera au maximum à 2 milliards d'euros, qui seront en grande partie investis au cours des huit prochaines années, à partir de 2023, date à laquelle NetCo devrait être lancé. Comme annoncé la semaine dernière, NetCo s'autofinancera entièrement et ne dépendra donc pas d'un financement externe supplémentaire. Étant donné que nous conserverons initialement une participation majoritaire de 66,8 % dans NetCo et consoliderons donc entièrement NetCo dans nos comptes financiers, nous pensons que NetCo est bien positionné pour attirer d'autres partenaires stratégiques et/ou financiers, vu sa pénétration du réseau de près de 60 %, qui le situe en leader du marché, et le fait que Telenet est un locataire à long terme très crédible. Tout aussi important, l'accord avec Fluvius met fin au contrat de location à long terme que nous avons conclu avec eux et améliorera donc la rentabilité de la propriété du réseau pour environ un tiers de notre zone de couverture par rapport à la rentabilité de la location dans le cadre du contrat de location à long terme.

En juin, nous avons également finalisé la vente de notre activité de tours de télécommunications mobiles à DigitalBridge. À la fin du mois de mars de cette année, DigitalBridge a accepté d'acquérir notre portefeuille de tours pour une contrepartie totale en espèce de 745 millions d'euros, sans liquidités ni dettes, ce qui valorise notre activité de tours à 25,1x EV/EBITDAaL 2021. En conséquence, nous avons conclu avec eux un contrat-cadre de location (Master Lease Agreement ou « MLA ») de 15 ans, assorti de deux reconductions de 10 ans chacune, et nous avons commencé à effectuer les paiements liés à la location à partir de juin. Dès lors, nous introduisons l'Adjusted EBITDAaL (Adjusted EBITDA après locations) en tant que mesure financière supplémentaire, comme indiqué plus en détail au point 2.4. Adjusted EBITDA et Adjusted EBITDAaL. Le produit net de ces transactions sera réinvesti dans la croissance, en soutenant le déploiement FTTH de NetCo. S'agissant du deuxième trimestre, nos performances opérationnelles ont été relativement moroses, car nous avons observé une tendance similaire à celle du premier trimestre de cette année, à savoir un marché peu dynamique. Cela s'est traduit par 16.500 nouveaux abonnés FMC nets, grâce au succès de nos packs ONE, qui ont également augmenté notre base d'abonnés mobiles en postpayé de 8.100 SIM sur une base organique. Notre base d'abonnés haut débit est restée stable, caractérisée par un faible taux de résiliation annualisé de 7 %, qui reste historiquement bas.

Nous avons pu acquérir 215 MHz de spectre dans les bandes 700, 900, 1400, 1800, 2100 et 3500 MHz pendant la vente aux enchères du spectre multibande pour un prix très compétitif être payé de 302 millions d'euros. Grâce aux fréquences nouvellement acquises, en combinaison avec une densification continue de notre réseau mobile, nous entrons maintenant dans une nouvelle phase d'expansion de notre réseau 5G, qui fournira à terme des vitesses plus élevées, une capacité accrue, une latence plus réduite et davantage de stabilité aux consommateurs, ainsi qu'aux entreprises dans toute la Belgique.

Le conseil d'administration a reconfirmé notre objectif de ratio de dette nette de 4,0x. Afin de maintenir cet objectif d'endettement sur la période de construction 2023-2029, très intense en dépenses d'investissement, le conseil d'administration a décidé de réinitialiser le plancher de dividende à un dividende annuel de 1,0 euro par action (brut), avec effet immédiat. Nous reviendrons également à un dividende annuel, qui sera payé début mai après l'AGA d'avril, le prochain paiement de dividende ayant lieu en mai 2023. Avec la réinitialisation du plancher de dividende, le conseil d'administration a trouvé un équilibre entre le maintien de dividendes récurrents pour les actionnaires et l'investissement dans la croissance. Étant donné que l'intensité des dépenses d'investissement devrait diminuer sensiblement après la période de construction et revenir à des niveaux historiques normalisés, nous voyons la possibilité d'une croissance substantielle du flux de trésorerie

disponible ajusté, ce qui permet d'augmenter les versements aux actionnaires. À ce moment-là, le conseil d'administration réévaluera le cadre de rémunération des actionnaires. »

Erik Van den Enden, Chief Financial Officer de Telenet, commente les résultats comme suit :

« Nos résultats financiers du premier semestre confirment que nous sommes sur la bonne voie pour atteindre nos perspectives pour l'ensemble de l'année 2022, telles que présentées à la mi-février, malgré une performance financière plus modeste depuis le début de l'année par rapport au regain de croissance que nous prévoyons pour le reste de l'année. Comme nous l'avons détaillé dans la section Perspectives, nous anticipons une amélioration de la tendance de notre chiffre d'affaires et de notre Adjusted EBITDA au cours du second semestre, grâce à certains ajustements de prix entrés en vigueur à la mi-juin 2022, ainsi qu'à un suivi constant de nos dépenses d'exploitation et à un contrôle strict des coûts.

Pour en revenir à nos résultats depuis le début de l'année, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de près de 1,3 milliard d'euros, globalement stable par rapport au premier semestre de l'année dernière, qui incluait certains impacts ponctuels sur notre chiffre d'affaires en télévision câblée au premier trimestre de l'année dernière. Par conséquent, la tendance à la croissance de notre chiffre d'affaires a déjà commencé à s'améliorer au deuxième trimestre, ce qui s'est traduit par une croissance de 1 % en glissement annuel à 647 millions d'euros sur une base rapportée et remaniée.

Au premier semestre 2022, nous avons réalisé un Adjusted EBITDA de 671 millions d'euros, en baisse de près de 3 % par rapport à l'année précédente, en raison à la fois d'une base de comparaison plus dure par rapport à l'année dernière à cause de certains éléments exceptionnels et de l'impact de la hausse de l'inflation tant sur nos dépenses de personnel que sur les coûts liés à la main-d'œuvre et aux services professionnels externalisés, ainsi que de l'incidence de la montée des prix de l'énergie sur nos coûts d'exploitation du réseau. Ces mêmes facteurs ont également entraîné une baisse similaire de 3 % en glissement annuel de l'Adjusted EBITDA au deuxième trimestre 2022, à 342 millions d'euros. Bien que ces pressions inflationnistes puissent encore avoir un impact sur notre base de coûts au second semestre, nous prévoyons une inflexion de notre performance en termes d'Adjusted EBITDA au second semestre, comme mentionné ci-dessus. Nous estimons que la phase de préparation de NetCo entraînera des coûts d'exploitation d'environ 5 millions d'euros, ce qui aura un impact négatif sur notre EBITDA ajusté au second semestre. Toutefois, nous prévoyons d'absorber ces coûts dans le cadre de nos prévisions actuelles d'EBITDA ajusté.

Le 1er juin, nous avons conclu la vente de notre activité de tours de téléphonie mobile à DigitalBridge, et avons dès lors conclu un contrat de location de 15 ans, comme indiqué dans la section « Faits marquants sur le plan financier ». Nous avons également commencé à effectuer les paiements liés aux contrats de location des tours à DigitalBridge. Dans le sillage de cette transaction, nous incluons désormais également l'Adjusted EBITDA après location (« Adjusted EBITDAaL ») comme paramètre financier clé, qui inclut tous nos coûts liés aux locations. Notre Adjusted EBITDAaL a atteint 612 millions d'euros au premier semestre 2022, enregistrant une baisse similaire de près de 3 % par rapport au premier semestre 2021. Sur une base remaniée, l'Adjusted EBITDAaL avait perdu 2 % sur la période comparable.

Passons maintenant à l'Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles, précédemment dénommé flux de trésorerie disponible opérationnel. L'Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles s'est élevé à 376 millions d'euros au premier semestre 2022 (deuxième trimestre 2022 : 188 millions d'euros). La baisse de 11 % en glissement annuel s'explique principalement par (i) une contraction de près de 3 % de notre Adjusted EBITDA, comme expliqué ci-dessus, et (ii) une augmentation des dépenses d'investissement à imputer par rapport au premier semestre de l'année dernière (à l'exclusion de la comptabilisation des droits de retransmission du football, des licences du spectre mobile et de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location).

Depuis le début de l'année, nous avons généré 167 millions d'euros de flux de trésorerie disponible ajusté, ce qui représente une baisse de 14 % en glissement annuel et reflète principalement (i) une contribution inférieure de 11 millions d'euros de notre programme de financement par le fournisseur par rapport au premier semestre de l'année dernière et (ii) des coûts d'acquisition directs supérieurs de 6 millions d'euros, qui ont plus que compensé la baisse de 9 millions d'euros des impôts en espèces payés par rapport au premier semestre de l'année dernière. Notre flux de trésorerie disponible ajusté a fortement augmenté au deuxième trimestre 2022 par rapport à la même période de l'année précédente en raison d'un échelonnement différent du paiement de nos impôts en espèces, que nous avons réglés en grande partie au premier trimestre de cette année, mais au deuxième trimestre l'année dernière.

Enfin, notre levier total net au 30 juin 2022 a atteint 3,9x. L'impact favorable de la vente de notre activité de tours de télécommunications mobiles était compensé par la comptabilisation d'un passif de location de 15 ans reflétant le MLA avec DigitalBridge. Suite à la cession de de notre activité de tours de télécommunications mobiles et au passage à l'Adjusted EBITDAaL, et à compter du deuxième trimestre 2022, nous avons modifié la façon dont nous calculons le levier total net. L'endettement total net est désormais calculé en utilisant la dette nette hors contrats de location et est divisé par l'Adjusted EBITDAaL annualisé des deux derniers trimestres. Selon la nouvelle définition, notre levier total net était exceptionnellement faible à 3,4x, car notre Adjusted EBITDAaL du premier semestre 2022 n'incluait qu'une charge de location d'un mois pour les sites de tour et comme notre levier n'incluait pas encore les ramifications de l'enchère de spectre multibande de juin 2022. Par conséquent, nous nous attendons à ce que notre endettement total net augmente à partir du prochain trimestre. Comme John l'a mentionné précédemment, le conseil d'administration a reconfirmé l'objectif de ratio de dette nette de la société à 4,0x, ce qui nous offre toujours une flexibilité stratégique en cas d'opportunités potentielles de fusions et acquisitions génératrices de valeur. »

1 Faits marquants sur le plan opérationnel

CHANGEMENT IMPORTANT DE RAPPORTS:

Inclusion des clients professionnels Petites et Moyennes Entreprises (« PME ») et Grandes Entreprises (« GE ») : À compter du deuxième trimestre 2021, le nombre d'abonnés en postpayé et le nombre total d'abonnés mobiles incluent nos clients PME et GE, qui auparavant n'étaient pas comptabilisés dans le nombre de cartes SIM. Nous avons représenté les nombres d'abonnés consolidés tels que décrits ci-dessous et au point 4. Statistiques opérationnelles consolidées afin de permettre aux investisseurs et aux analystes d'évaluer nos résultats opérationnels sur une base comparable. En conséquence, nous avons ajouté 130.100, 132.600, 140.500, 146.100, 156.600 et 158.900 abonnés mobiles en postpayé à notre total d'abonnés pour les périodes trimestrielles allant du 1er trimestre 2020 au 2e trimestre 2021. En raison du changement susmentionné, les revenus liés aux abonnements et à l'utilisation générés par nos clients PME et GE sont désormais comptabilisés dans nos revenus de téléphonie mobile (et non plus dans les revenus des services aux entreprises), tandis que les revenus d'interconnexion sont désormais comptabilisés dans les autres produits (et non plus dans les revenus des services aux entreprises). Nous indiquons les changements en glissement annuel sur une base remaniée pour permettre aux investisseurs, tout comme aux analystes, d'évaluer nos résultats financiers sur une base comparable et nous avons présenté nos revenus du 1er semestre 2021 en conséquence.

Fin de la présentation des RGU en télévision de base : Notre programme d'abandon de la TV analogique ayant été clôturé avec succès dans toute la zone de couverture à la fin du mois de novembre 2021, nous ne ferons plus de distinction entre les abonnés à la télévision de base et les abonnés à la télévision premium et nous ne communiquerons, à compter du 1er janvier 2022, que le nombre total d'abonnés à la télévision.

1.1 Packs de produits

VUE D'ENSEMBLE ET PACKS DE PRODUITS

Au 30 juin 2022, nous servions 2.022.400 relations clients uniques, ce qui représentait environ 59 % des 3.419.400 résidences desservies par notre principal réseau HFC (hybride fibre-coaxial) dans notre zone de couverture en Flandre et à Bruxelles. Notre réseau câblé est constitué d'un axe de fibre optique dense avec des boucles locales de connexion coaxiales et un spectre allant jusqu'à 1,2 GHz. Tant avec la technologie EuroDocsis 3.0 que 3.1, nous offrons des vitesses de téléchargement de données allant jusqu'à 1 gigabit par seconde (« Gbps ») dans toute notre zone de couverture. La semaine dernière, nous avons annoncé un accord contraignant avec Fluvius pour franchir ensemble l'étape suivante dans la réalisation du réseau de données du futur. L'ambition des deux sociétés est de fournir à terme des vitesses de 10 Gbps sur la totalité de leur couverture géographique, ce pour quoi il existe une feuille de route claire en utilisant des technologies HFC (DOCIS) et fibre optique. Comme annoncé en octobre de l'an dernier, les deux sociétés vont constituer une nouvelle société d'infrastructure indépendante autofinancée (appelée provisoirement « NetCo »), dans laquelle Telenet détiendra une participation de 66,8% et Fluvius 33,2%. En combinant les actifs des réseaux fixes des deux sociétés, NetCo investira dans l'évolution progressive de leur infrastructure actuelle de réseau hybride fibre coaxial («HFC») vers un réseau Fiber-To-The-Home («FTTH»), avec l'objectif d'atteindre 78% de leur couverture géographique combinée en Flandre d'ici 2038, que ce soit par une infrastructure propre et/ou d'une collaboration potentielle avec des partenaires externes. La partie du réseau détenue par Telenet à Bruxelles et en Wallonie sera également incluse dans NetCo et fera partie de ses investissements. L'investissement estimé allant jusqu'au maximum 2 milliards € (hors dépenses en capital de résiliation) sera financé par les flux de trésorerie de NetCo, ainsi que par des facilités de financement intragroupe supplémentaires et ne nécessitera donc aucun financement externe additionnel. La majeure partie de l'investissement sera au cours des huit prochaines années. NetCo se concentrera également sur la mise à niveau du réseau HFC existant dans les zones où la FTTH ne sera pas déployée. Ainsi, tous les habitants de Flandre continueront à bénéficier de la connexion Internet la plus rapide et le plus fiable. Nous référons aux communiqués de presse de la semaine dernière pour plus d'information.

Au 30 juin 2022, nous fournissons 4.517.900 services fixes (« RGU ») comprenant 1.731.800 abonnements à la télévision, 1.728.900 abonnements à l'internet haut débit et 1.057.200 abonnements de téléphonie fixe. Au 30 juin 2022, nous servions également 2.939.000 abonnés mobiles, dont environ 90 % étaient abonnés à l'un de nos plans tarifaires mobiles ou fixes-mobiles convergents (« FMC »). Nous avons atteint au deuxième trimestre 2022 un ratio de groupage de 2,23 RGU fixes par relation client unique, un chiffre en légère baisse par rapport à la même période de l'exercice précédent en raison de la réduction continue de notre base de RGU en téléphonie fixe, comme indiqué ci-après. Notre clientèle FMC, qui regroupe l'ensemble de nos offres WIGO, YUGO et KLIK ainsi que les packs ONE et ONE UP, a toutefois continué de s'étendre pour atteindre 788.900 abonnés au 30 juin 2022, soit une hausse de 15 % en glissement annuel. Au deuxième trimestre 2022, nous avons ajouté 16.500 nouveaux abonnés FMC nets (premier semestre 2022 : 39.200), ce qui constitue un léger ralentissement de croissance par rapport aux trimestres précédents, reflétant un environnement de marché moins actif, caractérisé par un faible taux de résiliation annualisé.

REVENU MOYEN (ARPU) PAR RELATION CLIENT

L'ARPU par relation client, qui ne prend pas en compte les revenus de la téléphonie mobile et certains autres types de revenus, est l'une de nos principales données statistiques opérationnelles dans la mesure où nous visons à obtenir une plus grande part des dépenses en télécommunications et en divertissement de nos clients. Pour le semestre clos le 30 juin 2022, l'ARPU mensuel fixe par relation client a atteint 58,5 euros, soit une baisse d'un peu plus de 1 % par rapport à la même période de l'année précédente. Une réaffectation défavorable plus importante des revenus des packs FMC ONE de la téléphonie fixe à la téléphonie mobile annualisée a été appliquée à partir du deuxième trimestre 2022, lorsque nous avons lancé nos packs ONE et ONEup en avril de l'année dernière. L'effet lié à l'affectation des packs évoqué ci-dessus a plus que contrebalancé (i) l'impact favorable de l'augmentation de la part d'abonnés haut débit du segment supérieur dans notre mix, (ii) l'impact favorable de la révision tarifaire de l'an dernier et (iii) une plus grande proportion d'abonnés multi-play.

Au deuxième trimestre 2022, nous avons obtenu un revenu mensuel moyen par relation client fixe de 58,3 euros, ce qui est globalement stable par rapport à la même période de l'année dernière.

1.2 Internet haut débit

Au 30 juin 2022, nous servions 1.728.900 abonnés à l'Internet haut débit, soit une hausse de 1 % par rapport au 30 juin 2021. Comme au premier trimestre 2022, nous avons à nouveau connu un environnement de marché plus modéré au cours du trimestre. Par conséquent, nous avons enregistré une baisse des ventes brutes, tout en réussissant à maintenir la tendance favorable de notre taux de résiliation annualisé. Au deuxième trimestre 2022, nous avons ajouté un total de 300 nouveaux abonnés haut débit nets (1er semestre 2022 : 3.200), ce qui est principalement dû au segment des entreprises et à un résultat globalement stable pour le segment résidentiel comme au premier trimestre. Le taux de résiliation annualisé de notre service Internet à large bande a diminué de 10 points de base en glissement annuel, passant de 7,1 % au deuxième trimestre de l'année dernière à 7,0 % au deuxième trimestre de 2022, et reste donc à des niveaux historiquement bas. Par rapport au premier trimestre 2022, le taux de résiliation annualisé a progressé de 50 points de base, ce qui montre que l'attention constante que nous accordons à la satisfaction des clients, y compris à une connectivité à domicile sans faille, porte ses fruits. Nous continuons à offrir des services haut débit gigaspeed allant jusqu'à 1 Gbps sur l'ensemble de notre zone de couverture. La vitesse moyenne pondérée de téléchargement de notre base d'abonnés haut débit a encore augmenté, atteignant 243 Mbps au 30 juin 2022, soit une hausse de 8 % par rapport aux 225 Mbps du deuxième trimestre de l'an dernier.

1.3 Téléphonie fixe

Au 30 juin 2022, nous servions 1.057.200 abonnés à la téléphonie fixe, soit une baisse de 7 % par rapport à la même période de l'année dernière, ce qui reflète un déclin général du marché de la téléphonie fixe et le succès de l'adoption de nos derniers packs FMC ONE et ONEup. Désormais, la téléphonie fixe n'est plus activée par défaut dans ces packs FMC, et une option pour le client. Par rapport au 31 mars 2022, notre base d'abonnés en téléphonie fixe s'est réduite de 21.200 RGU au deuxième trimestre 2022 (premier semestre 2022 : -43.000). Le taux de résiliation annualisé pour notre service de téléphonie fixe a atteint 9,6 % au deuxième trimestre 2022, soit une amélioration de 80 points de base en glissement annuel.

1.4 Téléphonie mobile

Notre base d'abonnés en téléphonie mobile, qui ne prend pas en compte les abonnés dans le cadre de nos partenariats commerciaux 'wholesale', atteignait 2.939.000 abonnés à la fin du deuxième trimestre 2022, dont 2.640.900 abonnés en postpayé. Les 298.100 abonnés mobiles restants sont des abonnés en prépayé sous la marque BASE. Sur une base organique, nous avons ajouté 8.100 nouveaux abonnés en postpayé mobiles nets au deuxième trimestre 2022 (premier semestre 2022 : 16.900), ce qui marque une tendance à une croissance modérée par rapport à l'année dernière, signe d'une dynamique de marché plus faible au cours du trimestre. Notre base d'abonnés en prépayé a continué à diminuer conformément à la tendance générale du marché et s'est contractée de 10.000 SIM au deuxième trimestre 2022 (premier semestre 2022 : -22.300).

1.5 Télévision

Au 30 juin 2022, notre base d'abonnés à la télévision atteignait au total 1.731.800 RGU. Notre programme d'abandon de la TV analogique ayant été clôturé avec succès dans toute la zone de couverture à la fin du mois de novembre 2021, pratiquement tous nos abonnés à la télévision ont opté pour nos services de télévision premium générant un ARPU plus élevé et profitant ainsi d'une expérience TV enrichie, avec l'accès illimité à un plus large éventail de chaînes numériques payantes en HD pour le sport, les séries et les films, une vaste bibliothèque complémentaire et payée de vidéos à la demande (« VOD ») nationales et internationales, et notre plate-forme OTT « Telenet TV » et « Yelo ». Au cours du deuxième trimestre 2022, nous avons perdu 15.500 abonnés à la télévision sur une base nette (premier semestre 2022 : -30.200). Le taux de résiliation annualisé en télévision a atteint 8,3 % au deuxième trimestre 2022, marquant une amélioration par rapport aux trimestres précédents, comparable avec le reste de nos services.

À la mi-septembre, nous avons lancé « Streamz », un service unique de streaming de DPG Media et Telenet, dans lequel nous détenons une participation de 50 %. Dès lors, ni les résultats financiers ni les résultats opérationnels de la coentreprise ne sont consolidés dans nos comptes. Cependant, comme nous offrons à la fois « Streamz » et « Streamz+ » directement aux clients par le biais de notre plate-forme de télévision numérique, nous continuerons d'inclure le nombre de clients en divertissement premium que nous servons directement. Les revenus générés par ces abonnés directs au divertissement premium n'en sont pas affectés et restent inclus dans nos revenus d'abonnement à la télévision, tandis que les coûts liés au contenu sont comptabilisés en coûts directs (charges liées à la programmation) et ont par conséquent un impact sur l'Adjusted EBITDA.

Suite au lancement du service de streaming « Streamz », nous avons introduit un nouveau produit « Streamz+ » et rebaptisé « Streamz » l'ancien produit « Play », à côté duquel « Play More » continue d'exister. Nous sommes convaincus que notre plate-forme OTT conjointe bénéficie d'une position unique, combinant les meilleures séries produites localement de l'ensemble des diffuseurs locaux VTM, Play et VRT, auxquelles s'ajoutent les contenus internationaux incontournables de HBO, en plus d'une vaste zone de contenus pour enfants, de films et de documentaires. Streamz est accessible à tous via l'appli Streamz, en ligne sur Streamz.be et par le biais de nos plateformes de télévision numérique pour les clients Telenet. Par ailleurs, nous conservons une position de leader sur le marché en ce qui concerne le sport. « Play Sports » continue de diffuser des compétitions de football nationales et internationales, comme la Premier League anglaise en exclusivité, et via les chaînes Eleven Sports : la Jupiler Pro League belge, la Liga, la Serie A et la Bundesliga 1. D'autres sports comme le cyclo-cross, le basket-ball, le hockey, le tennis, le golf et les sports moteurs, sont aussi inclus dans notre vaste offre sportive. Play Sports Open offre à tous les clients de Telenet TV une sélection de rencontres de différentes compétitions dont la Premier League, l'Europa League, l'Eredivisie, le tennis ATP et WTA, le hockey et le basket-ball belges, le cyclo-cross, la Formule 1 et le MXGP. Cette chaîne comprend également des programmes et des documentaires exclusifs et acquis.

En outre, cherchant à offrir à nos clients tous les divertissements premium intéressants, nous avons commencé à intégrer d'autres grands services de VOD par abonnement (dont Netflix et Amazon Prime) via l'environnement décodeur de nos clients et nous entendons encore étoffer cette offre de services VOD à l'avenir. Ceci nous positionne comme un acteur clé dans le segment du divertissement premium dans notre zone de couverture. Notre base totale d'abonnés au divertissement premium, y compris « Streamz », « Streamz+ », « Play More » et « Play Sports », représentait environ 35 % de notre base totale d'abonnés à la télévision premium¹ à la fin du deuxième trimestre 2022, soit une légère baisse par rapport au même trimestre de l'année dernière, reflétant une base saisonnière plus faible d'abonnés à Play Sports liée à la fin des principaux championnats de football en mai, et un tassement du nombre d'abonnés au divertissement premium en raison d'une offre de contenu saisonnière plus faible.

¹ Y compris 370.400 abonnements directs à nos packs de divertissement premium « Streamz », « Streamz+ » et « Play More », et 210.500 clients Play Sports au 30 juin 2022.

2 Faits marquants sur le plan financier

CHANGEMENT IMPORTANT DE RAPPORTS:

Allocation des revenus provenant des clients professionnels Petites et Moyennes Entreprises (« PME ») et Grandes Entreprises (« GE »): À compter du deuxième trimestre 2021, le nombre d'abonnés en postpayé et le nombre total d'abonnés mobiles incluent nos clients PME et GE, qui auparavant n'étaient pas comptabilisés dans le nombre de cartes SIM. Voir 1. Faits marquants sur le plan opérationnel pour de plus amples informations. En raison du changement susmentionné, les revenus liés aux abonnements et à l'utilisation générés par nos clients PME et GE sont désormais comptabilisés dans nos revenus de téléphonie mobile (et non plus dans les revenus des services aux entreprises), tandis que les revenus d'interconnexion sont désormais comptabilisés dans les autres produits (et non plus dans les revenus des services aux entreprises). Nous indiquons les changements en glissement annuel sur une base remaniée pour permettre aux investisseurs, tout comme aux analystes, d'évaluer nos résultats financiers sur une base comparable et nous avons présentés toutes les périodes comparatives de 2021 sur cette base.

Informations sur une base remaniée: le 1er juin 2022, nous avons conclu avec succès la vente de notre activité d'infrastructure de tours de téléphonie mobile (« TowerCo ») à DigitalBridge Investments, LLC, une société affiliée de DigitalBridge Group, Inc. (« DigitalBridge »). Aux fins du calcul des chiffres de croissance remaniés sur une base comparable, nous avons ajusté nos revenus historiques et notre Adjusted EBITDA ajusté pour exclure les revenus et l'Adjusted EBITDA de TowerCo dans la mesure où les revenus et l'Adjusted EBITDA liés à cette transaction ne sont plus inclus dans nos résultats actuels. Nous nous référons à 6.3 Définitions pour plus d'informations.

Inclusion de l'Adjusted EBITDA après location (« Adjusted EBITDAaL ») : à la suite de la vente susmentionnée de notre activité d'infrastructure de tours de téléphonie mobile le 1er juin 2022, nous incluons désormais l'Adjusted EBITDA après location en tant que mesure financière de base, en plus de l'Adjusted EBITDA. L'Adjusted EBITDAaL est défini comme étant l'Adjusted EBITDA qui inclut l'amortissement et les charges d'intérêts liés aux locations, comme mentionné dans la section 6.3 Définitions. Dans le sillage de la cession de l'activité des tours, Telenet a conclu avec DigitalBridge un contrat-cadre de location (Master Lease Agreement ou « MLA ») de 15 ans, avec deux périodes de reconduction de 10 ans chacune. En conséquence, Telenet effectuera des paiements substantiels à DigitalBridge pour l'utilisation de l'ancienne infrastructure de tours de téléphonie mobile de Telenet. Nous pensons donc que l'Adjusted EBITDAaL est une mesure financière utile pour (i) démontrer les performances sous-jacentes de la société, après inclusion de toutes les dépenses liées aux contrats de location nécessaires pour gérer notre entreprise et (ii) permettre une comparabilité entre les performances de Telenet et les performances d'autres sociétés du même secteur ou de secteurs similaires, bien que la mesure de Telenet puisse ne pas être directement comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises publiques

Flux de trésorerie disponible opérationnel renommé Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles: À compter de la publication de nos résultats du troisième trimestre 2021, nous avons cessé d'utiliser le terme 'Flux de trésorerie disponible opérationnel' et utilisons désormais le terme 'Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles'. Selon notre définition, l'Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles a la même signification que celle qu'avait précédemment le Flux de trésorerie disponible opérationnel et ce changement n'a donc pas d'impact sur les montants publiés précédemment.

Définition révisée du flux de trésorerie disponible ajusté: À compter du 4e trimestre 2021, nous avons modifié la façon dont nous calculons les Flux de trésorerie disponibles ajustés par déduire (i) les paiements en espèces pour les coûts directs d'acquisition et de cession et (ii) les paiements en principal sur les contrats de location liés au réseau ajoutés avant acquisition provenant des Flux de trésorerie disponibles ajustés. Avant que ce changement soit appliqué, notre Flux de trésorerie disponible ajusté excluait ces deux paiements, conformément à nos prévisions historiques. Nous avons présenté notre Flux de trésorerie disponible ajusté pour les périodes comparables en 2021 sur cette base comme indiqué plus en détail au point 5.2 État des flux

de trésorerie consolidé et abrégé (IFRS UE). Nous nous référons à la section 6.3 Définitions pour plus de détails en ce qui concerne les Flux de trésorerie disponibles ajustés communiqués.

2.1 Produits

Nous avons généré un chiffre d'affaires de 1.291,6 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2022, soit un résultat globalement stable par rapport au chiffre d'affaires de 1.288,3 millions d'euros enregistré au premier semestre de l'année dernière, qui comprenait certains gains non récurrents pour notre chiffre d'affaires en télévision au premier trimestre de l'an passé. Comme mentionné ci-dessus dans la section « Faits marquants sur le plan financier », nous avons vendu notre activité d'infrastructure de tours de téléphonie mobile à DigitalBridge le 1er juin 2022. Par conséquent, la cession des tours n'a pas eu d'impact significatif sur notre profil de revenus pour le premier semestre de l'année et le deuxième trimestre de 2022 en particulier. Par conséquent, les taux de croissance mentionnés ci-dessous s'appliquent à la fois sur une base déclarée et sur une base remaniée.

Nos revenus d'abonnement totaux au premier semestre 2022, qui constituent la somme de nos revenus d'abonnement au câble et à la téléphonie mobile, sont restés globalement stables par rapport au premier semestre 2021. La croissance de nos revenus de téléphonie mobile et à large bande de 2 % et 6 %, respectivement, a été compensée par une baisse de 6 % et 5 %, respectivement, de nos revenus de téléphonie fixe et de télévision, ces derniers rendant une comparaison plus difficile étant donné le bénéfice unique réalisé au premier trimestre de l'année dernière. L'augmentation des revenus de téléphonie mobile est due principalement aux changements dans l'allocation des revenus provenant des nouveaux forfaits FMC « ONE » par rapport aux anciens packs FMC « WIGO » et « YUGO », ce qui s'est traduit par une hausse de 10,8 millions d'euros au premier semestre 2022, avec une diminution correspondante des revenus des abonnements au câble. Conformément à nos perspectives pour l'ensemble de l'année, nous nous attendons à un second semestre plus solide en termes de croissance du chiffre d'affaires en raison de l'ajustement des tarifs qui entrera en vigueur à la mi-juin 2022.

Au deuxième trimestre 2022, nous avons renoué avec une croissance positive du chiffre d'affaires, nos opérations ayant généré 646,8 millions d'euros de revenus, contre 642,4 millions d'euros pour la même période de l'année précédente. Cela représente une augmentation de 1 % par rapport au deuxième trimestre 2021. Alors que le total de nos revenus d'abonnement est resté stable par rapport au deuxième trimestre de l'année dernière, nos autres revenus ont augmenté de 3 % par rapport à l'année précédente, comme détaillé ci-dessous, ce qui a plus que compensé la baisse des revenus de nos services aux entreprises.

TÉLÉVISION CÂBLÉE

Nos produits en télévision câblée comprennent les montants payés mensuellement par nos abonnés pour les chaînes de base qu'ils reçoivent et les revenus générés par nos abonnés à la télévision premium, ce qui inclut essentiellement (i) les montants récurrents pour la location des décodeurs, (ii) le coût des offres de contenu premium en supplément, y compris nos packs VOD « Streamz », « Streamz+ », « Play More » et « Play Sports », et (iii) les services transactionnels et de retransmission à la demande. Nos recettes en télévision câblée pour le semestre clos le 30 juin 2022 se sont élevées à 266,0 millions d'euros (deuxième trimestre 2022 : 132,4 millions d'euros), soit une baisse de 5 % par rapport au premier semestre 2021 en raison de l'effet unique susmentionné au premier semestre de l'année dernière. En excluant cet effet, notre chiffre d'affaires en télévision câblée a accusé une baisse plus modérée de 3 % en glissement annuel, reflétant (a) une diminution du nombre moyen de RGU en télévision câblée et (b) le changement susmentionné dans l'allocation des revenus provenant des nouveaux packs FMC « ONE ». Ces facteurs combinés ont plus que compensé l'avantage de l'ajustement des prix d'août 2021.

INTERNET HAUT DÉBIT

Les revenus générés par les RGU en Internet haut débit pour clients résidentiels et petites entreprises s'élevaient à 343,5 millions d'euros pour le semestre clos au 30 juin 2022 (deuxième trimestre 2022 : 171,7 millions d'euros), en hausse de 2 % par rapport à la même période de l'année précédente. Cette bonne performance en glissement annuel reflète (i) le bénéfice de la révision tarifaire d'août 2021, (ii) la montée en gamme continue de notre clientèle en Internet haut débit et (iii) le lancement réussi des nouveaux packs FMC

« ONE ». Ceci a été contrebalancé en partie par le changement susmentionné dans l'allocation des revenus provenant des nouveaux packs FMC « ONE ».

TÉLÉPHONIE FIXE

Nos produits en téléphonie fixe comprennent les revenus d'abonnements récurrents de nos abonnés à la téléphonie fixe et les revenus variables liés à l'utilisation, à l'exception des revenus d'interconnexion générés par ces clients, qui sont comptabilisés sous les autres produits. Pour le semestre clos le 30 juin 2022, notre chiffre d'affaires de la téléphonie fixe a reculé de 6 % en glissement annuel pour atteindre 102,3 millions d'euros (deuxième trimestre 2022 : 50,4 millions d'euros). Ceci reflète principalement la baisse des RGU moyennes sur la période, comme expliqué en détail sous 1.3 Téléphonie fixe, et le changement susmentionné dans l'allocation des revenus provenant des nouveaux forfaits FMC « ONE », qui ont plus que contrebalancé l'impact favorable de la révision tarifaire d'août 2021.

TÉLÉPHONIE MOBILE

Nos produits en téléphonie mobile comprennent les revenus liés aux abonnements générés par nos abonnés directs à la téléphonie mobile et les revenus hors packs, à l'exception (i) des revenus d'interconnexion générés par ces clients, (ii) des revenus issus des ventes d'appareils et (iii) des revenus comptabilisés sous nos programmes « Choose Your Device », qui sont tous repris sous les autres produits. Nos revenus de téléphonie mobile incluent également les revenus liés aux abonnements et à l'utilisation générés par nos clients PME et GE. Pour le semestre clos le 30 juin 2022, nous avons généré un chiffre d'affaires lié à la téléphonie mobile de 253,1 millions d'euros (deuxième trimestre 2022 : 127,4 millions d'euros), soit une augmentation de plus de 6 % en glissement annuel. L'augmentation est principalement attribuable à une base de comparaison favorable, l'utilisation du mobile de l'année dernière ayant été affectée par les restrictions de confinement liées à la COVID-19. En outre, nos revenus de téléphonie mobile ont bénéficié de la réaffectation susmentionnée des revenus provenant de notre dernière gamme de produits FMC.

SERVICES AUX ENTREPRISES

Les produits attribués aux services aux entreprises comprennent (i) les revenus générés sur les produits non coaxiaux, y compris la fibre et les lignes DSL louées, (ii) nos activités d'opérateur, et (iii) des services à valeur ajoutée tels que l'hébergement de réseau et les services gérés de protection des données. Les revenus générés par nos clients professionnels sur l'ensemble des produits liés au câble, comme notre pack de référence « KLIK », sont attribués aux revenus d'abonnement au câble et ne sont pas repris dans Telenet Business, notre division de services aux entreprises. Les revenus des services aux entreprises ne comprennent plus les revenus liés aux abonnements, à l'utilisation et à l'interconnexion générés par nos clients PME et GE, ces revenus étant désormais comptabilisés respectivement sous les produits de téléphonie mobile et les autres produits. Telenet Business a généré un chiffre d'affaires de 88,3 millions d'euros pour le semestre clôturé au 30 juin 2022 (deuxième trimestre 2022 : 44,0 millions d'euros), à savoir une baisse de 2 % par rapport à l'année précédente en base déclarée et remaniée, en raison de la diminution des revenus des services de téléphonie fixe et d'intégration des TIC.

AUTRES PRODUITS

Les autres produits comprennent principalement (i) les revenus d'interconnexion provenant de nos clients en téléphonie à la fois fixe et mobile, ce qui inclut les clients PME et GE, (ii) les recettes publicitaires et revenus de production de nos filiales média, (iii) les ventes d'appareils mobiles, y compris les revenus générés par nos programmes « Choisissez votre appareil », (iv) les revenus 'wholesale' générés par nos activités 'wholesale' à la fois commerciales et réglementées, (v) les frais d'activation et d'installation des produits et (vi) le produit des ventes de décodeurs. Nos autres produits ont atteint 238,4 millions d'euros au premier trimestre 2022, soit une augmentation de 2 % par rapport à la même période de l'année précédente en base déclarée et remaniée. La croissance est principalement due à l'augmentation des revenus 'wholesale' et à l'amélioration des ventes de combinés au deuxième trimestre 2022. Ces deux facteurs ont plus que compensé la baisse continue de nos revenus d'interconnexion, reflétant l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le comportement des clients et l'utilisation accrue des applications OTT qui en découle, tandis que les activités de publicité et de production sont restées stables au premier semestre 2022 par rapport à la même période de l'an dernier.

2.2 Charges

Sur le semestre clôturé au 30 juin 2022, nous avons engagé des charges pour un total de 998,4 millions d'euros, ce qui représente une augmentation de 2 % par rapport à la même période de l'année précédente, reflétant l'impact de la hausse des coûts énergétiques et de l'inflation globale sur certaines de nos lignes de coûts. Les charges totales ont représenté quelque 77 % des revenus au premier semestre 2022 (premier semestre 2021 : environ 76 %). Le coût des services fournis en pourcentage du chiffre d'affaires a représenté environ 51 % pour le premier semestre 2022 (premier semestre 2021 : environ 49 %), tandis que les frais de vente, généraux et administratifs représentaient environ 27 % de nos revenus totaux au premier semestre 2022 (premier semestre 2021 : environ 27 %).

Nos dépenses d'exploitation, qui comprennent (i) les dépenses d'exploitation du réseau, (ii) les coûts directs, (iii) les dépenses de personnel, (iv) les dépenses de vente et de marketing, (v) la main-d'œuvre externalisée et les services professionnels et (vi) les autres dépenses indirectes, ont augmenté de près de 4 %, tant sur une base déclarée que sur une base rebasée, au premier semestre 2022 par rapport à la même période de l'année précédente. Cette hausse s'explique principalement par (i) l'augmentation des dépenses de personnel suite à l'indexation obligatoire des salaires en janvier 2022, (ii) l'impact de la hausse de l'inflation sur la main-d'œuvre externalisée et les services professionnels et (iii) l'accroissement des coûts énergétiques, ce qui a entraîné une augmentation globale des dépenses d'exploitation du réseau.

Au deuxième trimestre 2022, nos dépenses totales ont atteint 488,3 millions d'euros, en légère hausse de 1 % d'une année sur l'autre. Nos dépenses d'exploitation au cours du trimestre se sont élevées à 304,7 millions d'euros, ce qui représente une augmentation de près de 6 % d'une année sur l'autre sur une base déclarée et remaniée, reflétant principalement les mêmes facteurs que ceux mentionnés ci-dessus.

CHARGES D'EXPLOITATION DU RÉSEAU

Les dépenses d'exploitation du réseau au premier semestre 2022 se sont élevées à 108,2 millions d'euros, en hausse de 2 % par rapport à l'année précédente sur une base déclarée et une hausse représentative de 3 % sur une base rebasée. En ce qui concerne les coûts d'exploitation de notre réseau, les coûts énergétiques ont augmenté de 7,5 millions d'euros en raison de la hausse mondiale des prix de l'énergie à la suite de la guerre en Ukraine. Environ la moitié de nos coûts énergétiques sont couverts jusqu'à la fin de l'année et nous prévoyons un impact similaire au deuxième semestre 2022 sur nos coûts énergétiques par rapport au premier semestre 2022. Les dépenses d'exploitation du réseau ont augmenté de 2 % au deuxième trimestre 2022 pour atteindre 49,4 millions d'euros par rapport au deuxième trimestre de l'année dernière sur une base déclarée, en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés ci-dessus. Sur une base remaniée, les dépenses d'exploitation de notre réseau ont augmenté de 5 % au deuxième trimestre 2022 par rapport à la même période de l'année précédente, reflétant l'impact de la hausse des coûts de l'énergie.

COÛTS DIRECTS (PROGRAMMATION ET DROITS D'AUTEUR, INTERCONNEXION ET AUTRES)

Nos coûts directs comprennent toutes les dépenses directes, notamment les coûts liés (i) à la programmation et aux droits d'auteur, y compris, les coûts liés à l'achat de contenus pour nos packs « Streamz », « Streamz+ » et « Play More », ainsi que les frais liés aux droits de diffusion du football belge, (ii) à l'interconnexion et (iii) aux ventes de combinés et aux subsides. Pour le semestre clos le 30 juin 2022, nos coûts directs se sont élevés à 252,2 millions d'euros, marquant une augmentation de 1 % sur une base déclarée par rapport au premier semestre 2021, principalement en raison de la hausse des coûts de programmation et des combinés, partiellement compensée par la baisse des coûts d'interconnexion. Sur une base rebasée, nos coûts directs sont restés globalement stables au cours des six premiers mois de l'année. Les coûts directs au deuxième trimestre 2022 ont atteint 124,4 millions d'euros, en hausse de 2 % par rapport à l'année précédente sur une base déclarée et de 1 % sur une base remaniée.

FRAIS DE PERSONNEL

Les dépenses de personnel pour le premier semestre 2022 se sont élevées à 145,1 millions d'euros, soit des augmentations de 5 % et 7 %, sur une base déclarée et rebasée, respectivement, par rapport à la même période de l'année précédente. Cela reflète (i) un effectif moyen plus élevé et (ii) l'effet de l'indexation obligatoire des salaires de 3,6 % à partir du début de 2022. Au deuxième trimestre 2022, nos dépenses de personnel ont grimpé de 8 % sur une base déclarée à 72,2 millions d'euros par rapport à la même période de

l'année dernière et ont augmenté de 10% sur une base remaniée, sous l'effet des mêmes facteurs que ceux mentionnés précédemment.

FRAIS DE VENTE ET DE MARKETING

Nos dépenses de vente et de marketing pour le premier semestre 2022 se sont élevées à 39,4 millions d'euros, un résultat globalement stable par rapport à la même période de l'année dernière, à la fois sur une base déclarée et rebasée. Cela traduit un environnement de marché commercial plus modéré, comme indiqué dans la section « Faits marquants sur le plan opérationnel ». Au deuxième trimestre 2022, les frais de vente et de marketing de 19,5 millions d'euros ont diminué de 3 % par rapport au deuxième trimestre de l'année dernière, tant sur une base déclarée que sur une base remaniée.

SOUS-TRAITANCE ET SERVICES PROFESSIONNELS

Les coûts liés à la main-d'œuvre externalisée et aux services professionnels ont atteint 20,4 millions d'euros pour le premier semestre 2022, soit une augmentation de 34 % en glissement annuel, tant sur une base déclarée que rebasée, reflétant des coûts plus élevés liés à certains projets stratégiques et aux coûts de transformation numérique. Au deuxième trimestre 2022, les coûts de la main-d'œuvre externalisée et des services professionnels ont augmenté de 38 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 11,2 millions d'euros, à la fois sur une base déclarée et remaniée.

AUTRES COÛTS INDIRECTS

Les autres coûts indirects ont totalisé 55,7 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2022, c'est-à-dire une augmentation de 10 % et 6 % en glissement annuel, respectivement sur une base déclarée et rebasée, par rapport à la même période de l'année dernière. Au deuxième trimestre 2022, les autres coûts indirects ont atteint 28,0 millions d'euros, en hausse de 23 % et 14 %, respectivement, sur une base déclarée et remaniée, par rapport à la même période de l'année précédente.

AMORTISSEMENTS ET RESTRUCTURATION, Y COMPRIS LA DÉPRÉCIATION D'ACTIFS AVEC UNE DURÉE DE VIE LONGUE ET LE GAIN SUR LA VENTE DE FILIALES

La dépréciation et l'amortissement, y compris la dépréciation des actifs à long terme, le gain sur la vente de filiales et les charges de restructuration, ont atteint un résultat positif de 363,8 millions d'euros pour le semestre prenant fin le 30 juin 2022 (deuxième trimestre 2022 : un résultat positif de 172,6 millions d'euros).

2.3 Résultat net

PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Les produits financiers nets pour le premier semestre 2022 ont totalisé 182,2 millions d'euros, contre des charges financières nettes de 28,8 millions d'euros au premier semestre 2021. Les produits financiers pour le semestre clôturé au 30 juin 2022 ont augmenté de 249 % en glissement annuel, passant de 152,9 millions d'euros au premier semestre de l'exercice précédent à 534,0 millions d'euros, et comprennent un gain hors trésorerie sur nos produits dérivés de 533,8 millions d'euros depuis le début de l'exercice, contre 152,3 millions d'euros au premier semestre de l'an dernier. Les charges financières pour le semestre clôturé au 30 juin 2022 ont augmenté de 94 % pour s'établir à 351,8 millions d'euros, contre 181,7 millions d'euros au premier semestre 2021, reflétant une perte de change hors trésorerie plus élevée de 163,4 millions d'euros sur notre dette libellée en USD. Comme indiqué au point 2.8 Profil de la dette, solde de trésorerie et ratio de dette nette, la quasi-totalité de notre dette libellée en USD et à taux variable a été couverte jusqu'aux dates d'échéance respectives, ce qui a limité l'impact des fluctuations de change et de taux d'intérêt sur nos flux de trésorerie.

Les produits financiers nets au deuxième trimestre 2022 ont atteint 91,3 millions d'euros, contre des charges financières nettes de 26,9 millions d'euros au deuxième trimestre 2021. Les produits financiers nets du trimestre comprennent des produits financiers de 316,6 millions d'euros, stimulés par un gain hors trésorerie de 316,5 millions d'euros sur les produits dérivés, et des charges financières de 225,3 millions d'euros, qui comprennent une perte de change hors trésorerie de 169,6 millions d'euros sur notre dette libellée en USD.

GAIN SUR LA CESSIION D'ACTIFS LIÉS À UNE FILIALE OU À UNE COENTREPRISE

Le 1^{er} juin 2022, nous avons conclu avec succès la vente de notre activité d'infrastructure de tours de téléphonie mobile à DigitalBridge. Cela s'est soldé par un gain sur la cession d'actifs liés à une filiale ou à une coentreprise de 371,1 millions d'euros au deuxième trimestre 2022, ce qui a eu un impact favorable sur notre résultat net du trimestre.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Nous avons enregistré une charge d'impôt sur le résultat de 52,4 millions d'euros pour le semestre clôturé au 30 juin 2022 (deuxième trimestre 2022 : avantage fiscal de 11,8 millions d'euros), contre 69,7 millions d'euros au premier semestre 2021.

RÉSULTAT NET

Nous avons réalisé un bénéfice net de 793,4 millions d'euros pour le semestre clôturé au 30 juin 2022, contre 211,7 millions d'euros au premier semestre 2021. La forte hausse d'une année sur l'autre est attribuable au gain susmentionné sur la cession d'actifs liée à la transaction TowerCo. En outre, l'augmentation du bénéfice net reflète une amélioration significative du résultat financier, partiellement compensée par une baisse de 6 % en glissement annuel de notre bénéfice d'exploitation. Au premier semestre 2022, nous avons donc réalisé une marge bénéficiaire nette de 61,4 %, soit une augmentation de 4.500 points de base par rapport au premier semestre de l'an passé.

Notre bénéfice net du deuxième trimestre 2022 a totalisé 633,0 millions d'euros, affichant une augmentation de 538 % par rapport à la période de l'année précédente. Cela s'est traduit par une marge bénéficiaire nette de 97,9 % au cours du trimestre.

2.4 Adjusted EBITDA et Adjusted EBITDAaL

Pour le semestre clôturé au 30 juin 2022, nous avons réalisé un Adjusted EBITDA de 670,6 millions d'euros, ce qui représente une érosion de près de 3 %, tant sur une base déclarée que sur une base remaniée, par rapport aux 688,7 millions d'euros réalisés au premier semestre 2021. Comme mentionné ci-dessus, la baisse de notre Adjusted EBITDA au cours du premier semestre s'explique à la fois par une base de comparaison plus dure par rapport à l'année dernière à cause de certains éléments exceptionnels au premier trimestre 2021 et par l'impact de la hausse de l'inflation tant sur nos dépenses de personnel que sur les coûts liés à la main-d'œuvre et aux services professionnels externalisés, ainsi que par l'incidence de la montée des prix de l'énergie sur nos coûts d'exploitation du réseau. Conformément à nos perspectives pour l'exercice 2022, nous prévoyons une amélioration de la tendance de notre Adjusted EBITDA au cours du second semestre, grâce à certains ajustements tarifaires entrés en vigueur à la mi-juin, ainsi qu'à un suivi constant de nos dépenses d'exploitation et à un contrôle strict des coûts. Au premier semestre 2022, nous avons réalisé une marge d'Adjusted EBITDA de 51,9 %, contre 53,5 % au premier semestre 2021.

Au deuxième trimestre 2022, notre Adjusted EBITDA s'est élevé à 342,1 millions d'euros, marquant une baisse similaire de 3 % par rapport à l'année précédente, tant sur une base déclarée que sur une base rebasée, ce qui reflète l'impact négatif à la fois de l'inflation et de la hausse des prix de l'énergie sur certaines de nos lignes de coûts. Notre marge d'Adjusted EBITDA a atteint 52,9 % au deuxième trimestre 2022, contre 55,2 % l'année précédente.

Le 1^{er} juin, nous avons conclu la vente de notre activité de tours de téléphonie mobile à DigitalBridge, et avons dès lors conclu un contrat de location de 15 ans, comme indiqué dans la section « Faits marquants sur le plan financier ». Nous avons également commencé à effectuer les paiements liés aux contrats de location des tours à DigitalBridge. Dans le sillage de cette transaction, nous incluons désormais également l'Adjusted EBITDA après location (« Adjusted EBITDAaL ») comme paramètre financier clé, qui inclut tous nos coûts liés aux locations. Notre Adjusted EBITDAaL pour le semestre clôturé au 30 juin 2022 a atteint 612,4 millions d'euros, contre 629,8 millions d'euros pour la même période de l'année dernière, soit une baisse de près de 3 % par rapport au premier semestre 2021, et a été impacté par le début des paiements liés aux contrats de location pour l'infrastructure mobile passive, suite à la vente de nos tours mobiles le 1^{er} juin 2022. Sur une base remaniée, comme détaillé dans la section « Faits marquants sur le plan financier », l'Adjusted EBITDAaL

a perdu 2 % par rapport à la période comparable. Notre marge d'Adjusted EBITDAaL au premier semestre 2022 était de 47,4 %, contre 48,9 % au premier semestre 2021.

Au deuxième trimestre 2022, notre Adjusted EBITDAaL s'est élevé à 314,1 millions d'euros, chiffre qui constitue une baisse similaire de 3 % en glissement annuel, reflétant l'impact négatif à la fois de la hausse de l'inflation et des prix de l'énergie sur certaines de nos lignes de coûts et le début susmentionné des paiements des locations liées aux tours. Sur une base remaniée, l'Adjusted EBITDAaL du trimestre s'est contracté de 2 % en glissement annuel. Notre marge d'Adjusted EBITDAaL a culminé à 48,6 % au deuxième trimestre 2022, contre 50,5 % l'année précédente.

Tableau 1 : rapprochement entre le bénéfice sur la période, l'Adjusted EBITDA et l'Adjusted EBITDAaL (non audité)

(en millions €)	Pour la période de trois mois se terminant au			Pour la période de six mois se terminant au		
	30 juin			30 juin		
	2022	2021	Variation %	2022	2021	Variation %
Bénéfice de la période	633,0	99,2	538 %	793,4	211,7	275 %
Impôts	(11,8)	31,2	N.M.	52,4	69,7	(25) %
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence	(0,3)	1,4	N.M.	0,7	2,3	(70) %
Gain sur la vente d'actifs/passifs liés à une filiale ou une coentreprise	(371,1)	—	100%	(371,1)	—	100%
Charges (produits) financières nettes	(91,3)	26,9	N.M.	(182,2)	28,8	N.M.
Amortissements, dépréciations et gains sur la vente d'actifs	172,6	182,2	(5) %	364,0	357,6	2 %
EBITDA ⁽²⁾	331,1	340,9	(3)%	657,2	670,1	(2)%
Rémunération en actions	6,7	8,9	(25) %	3,8	12,8	(70) %
Charges d'exploitation liées aux acquisitions ou cessions	4,2	4,3	(2) %	9,7	6,9	41 %
Coûts de restructuration	—	0,4	(100) %	(0,2)	0,9	N.M.
Ajustements pendant la période de mesure liés aux acquisitions d'entreprise	0,1	—	100%	0,1	(2,0)	N.M.
Adjusted EBITDA ⁽²⁾	342,1	354,5	(3)%	670,6	688,7	(3)%
Amortissements sur les contrats de location	(19,6)	(22,9)	(14) %	(42,7)	(45,2)	(6) %
Charge d'intérêt sur les contrats de location	(8,4)	(7,0)	20 %	(15,5)	(13,7)	13 %
Adjusted EBITDAaL ⁽²⁾	314,1	324,6	(3)%	612,4	629,8	(3)%
Marge Adjusted EBITDA	52,9 %	55,2 %		51,9 %	53,5 %	
Marge Adjusted EBITDAaL	48,6 %	50,5 %		47,4 %	48,9 %	
Marge bénéfice net	97,9 %	15,4 %		61,4 %	16,4 %	

N.M. - Not Meaningful (Non Significatif)

2.5 Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement à imputer pour le semestre clôturé au 30 juin 2022 ont atteint 626,6 millions d'euros, un résultat en hausse de 122 % par rapport à la période de l'année précédente et qui équivaut à environ 49 % du chiffre d'affaires sur la période. Nos dépenses d'investissement à imputer pour le premier semestre 2022 incluent 338,4 millions d'euros de capitaux liés aux contrats de location, dont 322,8 millions d'euros concernent des contrats de location précédemment classés comme des contrats de location opérationnels, et sont donc exclus de nos perspectives pour l'ensemble de l'année. La grande majorité des contrats de location au cours du trimestre sont liés à la vente de nos tours de téléphonie mobile et au début de notre contrat de 15 ans avec DigitalBridge, comme indiqué dans la section « Faits marquants sur le plan financiers ». En outre, nos dépenses d'investissement à imputer du premier semestre 2022 résultent (i) d'une prolongation temporaire de six mois de nos licences de spectre mobile 2G et 3G en mars de cette année pour

un montant total de 8,4 millions d'euros, ainsi que (ii) de 1,0 million d'euros pour la comptabilisation des droits de diffusion du football. En excluant ces impacts, selon nos prévisions pour l'exercice 2022, détaillées au point 3. Perspectives, nos dépenses d'investissement à imputer du premier semestre 2022 s'élèvent à 294,4 millions d'euros, un résultat qui équivaut à environ 23 % du chiffre d'affaires et qui représente une augmentation plus modérée de 11 %. Conformément à nos perspectives pour l'exercice 2022, l'intensité de nos investissements s'est accélérée par rapport à l'année dernière.

Les dépenses d'investissement liées aux équipements privés d'abonnés, comprenant entre autres nos dépenses en décodeurs, modems et lignes électriques Wi-Fi, ont atteint 65,5 millions d'euros au premier semestre 2022 (deuxième trimestre 2022 : 32,4 millions d'euros), soit une hausse de 27 % par rapport au premier semestre de l'an dernier, grâce à des programmes ciblés d'échange de décodeurs et de modems, en plus du déploiement continu de nos dispositifs de connectivité à domicile. Les dépenses d'investissement liées aux équipements privés d'abonnés pour le semestre clôturé au 30 juin 2022 ont représenté environ 22 % du total de nos dépenses d'investissement à imputer (à l'exclusion de la comptabilisation de certains droits de diffusion de football, des licences de spectre mobile susmentionnées et de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location).

Les dépenses d'investissement à imputer pour le développement et la modernisation du réseau se sont élevées à 46,4 millions d'euros au premier semestre 2022 (deuxième trimestre 2022 : 27,3 millions d'euros), soit une augmentation de 48 % par rapport à la même période de l'année précédente. Pour le semestre clôturé au 30 juin 2022, les dépenses d'investissement liées au réseau représentaient environ 16 % du total des dépenses d'investissement à imputer (à l'exclusion de la comptabilisation des droits de retransmission du football, des licences de spectre mobile susmentionnées et de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location).

Les dépenses d'investissement pour les produits et services, qui recouvrent entre autres nos investissements dans le développement de produits et la mise à niveau de nos plateformes et systèmes IT, entre autres, ont atteint 72,3 millions d'euros au premier semestre 2022 (deuxième trimestre 2022 : 33,8 millions d'euros). Cela constitue une baisse notable de 15 % en glissement annuel, reflétant une réduction des dépenses pour notre programme de mise à niveau IT, qui devrait être finalisé d'ici la fin de cette année. Les dépenses d'investissement pour les produits et services représentaient environ 25 % du total des dépenses d'investissement à imputer pour le semestre clôturé au 30 juin 2022 (à l'exclusion de la comptabilisation des droits de retransmission du football, des licences de spectre mobile susmentionnées et de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location).

Les autres dépenses d'investissement à imputer incluent (i) des rénovations et remplacements d'équipements réseau, (ii) des frais de programmation et d'acquisition de contenus sportifs, y compris certains contenus acquis par De Vijver Media, (iii) certains investissements récurrents dans notre plateforme et nos systèmes IT et (iv) des acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location. Ces dépenses ont atteint 442,4 millions d'euros pour le semestre clôturé au 30 juin 2022 (deuxième trimestre 2022 : 352,9 millions d'euros), soit une augmentation de 288 % par rapport à l'année précédente, et comprennent les 338,4 millions d'euros d'acquisitions d'immobilisations susmentionnées, dont 322,8 millions d'euros se rapportent aux acquisitions d'immobilisations qui étaient considérées comme des contrats de location opérationnels auparavant.

Ce qui précède implique qu'environ 63 % de nos dépenses d'investissement à imputer pour le semestre clôturé au 30 juin 2022 (à l'exclusion de la comptabilisation des droits de retransmission du football, des licences de spectre mobile susmentionnées et de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location) étaient évolutives et liées à la croissance du nombre d'abonnés. Nous continuons à surveiller de près nos dépenses d'investissement afin de générer des rendements croissants.

Au deuxième trimestre 2022, nous avons enregistré 446,4 millions d'euros en dépenses d'investissement à imputer, contre 138,7 millions d'euros au deuxième trimestre de l'année dernière. En faisant abstraction des acquisitions d'immobilisations susmentionnées, des licences de spectre et des droits de diffusion du football, nos dépenses d'investissement à imputer au cours du trimestre ont atteint 154,6 millions d'euros, soit environ 24 % du chiffre d'affaires.

Tableau 2 : Rapprochement entre les investissements à imputer et les investissements nets (non audité)

(en millions €)	Pour la période de trois mois se terminant au			Pour la période de six mois se terminant au		
	30 juin			30 juin		
	2022	2021	Variation %	2022	2021	Variation %
Dépenses d'investissement à imputer ⁽³⁾	446,4	138,7	222 %	626,6	281,8	122 %
Actifs via des dispositifs de financement par le fournisseur lié au capital	(14,1)	(18,1)	(22) %	(42,4)	(29,9)	42 %
Actifs via des contrats de location	(299,7)	(13,7)	N.M.	(338,4)	(18,9)	N.M.
Variations en passifs courants liés aux investissements	(4,0)	13,2	N.M.	(7,4)	6,5	N.M.
Dépenses d'investissement en espèces	128,6	120,1	7 %	238,4	239,5	— %

2.6 Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles

Nous avons généré un Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles (précédemment appelé « Flux de trésorerie opérationnel disponible ») de 376,2 millions d'euros au premier semestre 2022, contre 424,0 millions d'euros au premier semestre 2021. Le recul de 11 % en glissement annuel est principalement dû à (i) une contraction de près de 3 % de notre Adjusted EBITDA, comme expliqué ci-dessus, et à (ii) une augmentation des dépenses d'investissement à imputer par rapport au premier semestre de l'année dernière (à l'exclusion de la comptabilisation des droits de retransmission du football, des licences de spectre mobile et de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location). Conformément à nos prévisions pour l'exercice 2022, nous nous attendons à une nouvelle contraction de notre Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles pour le reste de l'année, dans la mesure où la hausse des investissements fera plus que contrebalancer le redressement prévu de l'Adjusted EBITDA.

Au deuxième trimestre 2022, l'Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles s'est élevé à 187,5 millions d'euros, contre 223,6 millions d'euros pour la période comparable de l'année dernière, soit une chute similaire de 16 % en glissement annuel, due aux impacts susmentionnés.

Tableau 3 : Rapprochement Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles (non audité)

(en millions €)	Pour la période de trois mois se terminant au			Pour la période de six mois se terminant au		
	30 juin			30 juin		
	2022	2021	Variation %	2022	2021	Variation %
Adjusted EBITDA ⁽²⁾	342,1	354,5	(3)%	670,6	688,7	(3)%
Dépenses d'investissement à imputer	(446,4)	(138,7)	222 %	(626,6)	(281,8)	122 %
Comptabilisation des droits de retransmission du football	0,5	0,6	(17) %	1,0	3,0	(67) %
Comptabilisation des licences du spectre mobile	—	—	—%	8,4	8,4	— %
Comptabilisation de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location	291,3	7,2	N.M.	322,8	5,7	N.M.
Dépenses d'investissement à imputer (y exclut la comptabilisation des droits de retransmission pour le football, des licences pour le spectre mobile et certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location) ⁽³⁾	(154,6)	(130,9)	18 %	(294,4)	(264,7)	11 %
Adjusted EBITDA diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles ⁽⁴⁾	187,5	223,6	(16)%	376,2	424,0	-11 %

2.7 Flux de trésorerie et liquidité

FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Pour le semestre clôturé au 30 juin 2022, nos activités d'exploitation ont généré 512,6 millions d'euros de trésorerie nette, contre 511,3 millions d'euros l'année précédente. Notre trésorerie nette provenant des activités d'exploitation est restée globalement stable par rapport à l'année précédente, la contraction de 3 % de notre Adjusted EBITDA ayant été compensée par une baisse de 9,2 millions d'euros des impôts en espèces payés par rapport au premier semestre de l'année dernière et une modeste amélioration de la tendance des fonds de roulement.

La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation au deuxième trimestre 2022 a atteint 281,5 millions d'euros, soit une hausse de 19 % par rapport aux 237,3 millions d'euros enregistrés au deuxième trimestre de l'an passé.

FLUX DE TRÉSORERIE NETS AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Nous avons généré 466,4 millions d'euros de trésorerie nette provenant des activités d'investissement pour le semestre clôturé au 30 juin 2022, contre 255,0 millions d'euros de trésorerie nette utilisée dans les activités d'investissement au premier semestre de l'année dernière. La trésorerie nette provenant des activités d'investissement au cours du premier semestre de cette année reflète la vente de notre activité de tours de télécommunications mobiles à DigitalBridge, que nous avons finalisée le 1er juin 2022. Nous avons recours à un programme de financement par le fournisseur qui nous permet d'étendre nos délais de paiement vis-à-vis de certains fournisseurs à 360 jours pour un coût global intéressant. Au cours du semestre clôturé au 30 juin 2022, nous avons acquis 42,4 millions d'euros (deuxième trimestre 2022 : 14,1 millions d'euros) d'actifs via des dispositifs de financement par le fournisseur lié au capital (premier semestre 2021 : 29,9 millions d'euros, deuxième trimestre 2021 : 18,1 millions d'euros), avec un impact positif sur la trésorerie nette utilisée dans des activités d'investissement pour le même montant. Veuillez consulter la section 2.5 - Dépenses d'investissement pour un rapprochement entre les dépenses d'investissement à imputer et les dépenses d'investissement en espèces.

Au deuxième trimestre 2022, nous avons engrangé 591,0 millions d'euros de trésorerie nette provenant des activités d'investissement, contre 134,9 millions d'euros de trésorerie nette utilisée pour les activités d'investissement au cours de la même période de l'an dernier. Le solide résultat du deuxième trimestre de cette année reflète la vente susmentionnée de notre activité de tours mobiles à DigitalBridge.

TRÉSORERIE NETTE UTILISÉE DANS DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Pour le semestre clôturé au 30 juin 2022, la trésorerie nette utilisée pour les activités de financement s'est élevée à 289,0 millions d'euros, contre 243,4 millions d'euros au premier semestre 2021, soit une progression de 19 % en glissement annuel. Notre flux de trésorerie net de financement pour le semestre clôturé au 30 juin 2022 reflète (i) le paiement du dividende final de 1,375 euros (bruts) par action en mai pour un montant total de 149,0 millions d'euros, (ii) une réduction nette de 67,0 millions d'euros des prêts et emprunts en cours, y compris les remboursements prévus dans le cadre de notre programme de financement par le fournisseur et (iii) 22,7 millions d'euros dépensés dans le cadre de notre programme de rachat d'actions 2021, qui a été entamé fin novembre de l'année dernière et qui s'est achevé fin février 2022. Dans le cadre de ce programme, nous avons racheté 1,1 million d'actions propres pour un montant total de 35,4 millions €, qui ont été totalement annulés en mars 2022. Le reste de la trésorerie nette utilisée dans des activités de financement se compose principalement de remboursements au titre de contrats de location et autres paiements financiers.

Au deuxième trimestre 2022, nous avons utilisé 205,9 millions d'euros de trésorerie nette dans les activités de financement, contre 207,5 millions d'euros au deuxième trimestre de l'année dernière, ce qui reflète principalement le paiement du dividende final susmentionné en mai de cette année. Comme indiqué au point 3.2 Rémunération des actionnaires, le conseil d'administration a revu la politique de dividende de la société. En plus d'un dividende plancher réduit à 1,0 euro par action (brut), le dividende sera payé annuellement à l'avenir, le prochain paiement de dividende ayant lieu au début du mois de mai 2023 après approbation des actionnaires lors de l'AGA d'avril 2023.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLE AJUSTÉ

Pour le semestre clôturé au 30 juin 2022, nous avons généré 166,7 millions d'euros de flux de trésorerie disponible ajusté, contre 193,6 millions d'euros au premier semestre de l'exercice précédent. Cela représente un tassement de 14 % en glissement annuel et reflète principalement (i) une baisse de 10,9 millions d'euros de la contribution du financement par le fournisseur par rapport au premier semestre de l'année dernière et (ii) des coûts d'acquisition directs plus élevés de 6,4 millions d'euros, faisant plus que compenser la baisse de 9,2 millions d'euros des impôts en espèces payés par rapport au premier semestre de l'an dernier.

Au deuxième trimestre 2022, le flux de trésorerie disponible ajusté s'est élevé à 105,5 millions d'euros, soit une hausse de 42 % par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, principalement en raison d'un décalage dans le paiement de nos impôts par rapport à l'exercice précédent, comme indiqué ci-dessus.

2.8 Profil de dette, solde de trésorerie et ratio de dette nette

PROFIL DE DETTE

Au 30 juin 2022, le solde total de la dette (y compris les intérêts courus) s'établissait à 6.297,2 millions d'euros, dont un montant en principal de 1.494,0 millions d'euros lié aux Senior Secured Fixed Rate Notes libellées en USD échéant en mars 2028 et un montant en principal de 3.299,4 millions d'euros dû au titre de notre facilité de crédit de premier rang modifiée de 2020 échéant entre avril 2028 et avril 2029. Le solde total de notre dette au 30 juin 2022 comprenait également un montant principal de 331,7 millions d'euros lié à notre programme de financement par le fournisseur, le reste étant principalement représenté par les obligations locatives associées (i) à la vente, le 1er juin 2022, de notre activité de tours de téléphonie mobile à DigitalBridge, qui a donné lieu à une convention de location de 15 ans, comme indiqué plus en détail ci-dessus dans la section « Faits marquants sur le plan financier », (ii) à l'acquisition d'Interkabel avant la clôture de la transaction NetCo récemment annoncée au début de 2023 et (iii) à d'autres loyers.

Au 30 juin 2022, nous avons une dette à court terme de 331,7 millions € liée à notre programme de financement par le fournisseur, échéant entièrement dans les douze mois et assortie d'une marge de 195 points de base au-dessus de l'EURIBOR (seuil à 0%). Cela représente une diminution, respectivement, de 14,3 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2021 et de 7,2 millions d'euros par rapport au 31 mars 2022, des chiffres qui reflètent le caractère saisonnier de certains de nos paiements prévus au titre du financement par les fournisseurs et qui ont un impact négatif sur nos flux de trésorerie disponibles ajustés pour les mêmes montants dans les deux périodes. Pour l'ensemble de l'année 2022, nous prévoyons une évolution globalement stable par rapport au 31 décembre 2021, comme l'indiquent nos prévisions de flux de trésorerie disponibles

ajustés pour l'exercice 2022, mais avec une certaine saisonnalité dans certains de nos paiements d'un trimestre à l'autre.

Tous les risques de taux d'intérêt flottant et risques de change ont été couverts jusqu'à l'échéance de ces instruments de dette par le biais d'une série de produits dérivés, améliorant ainsi la visibilité de notre futur flux de trésorerie disponible ajusté. En excluant les dettes à court terme liées à notre programme de financement par le fournisseur, nous ne devons faire face à aucune échéance de dettes avant mars 2028, avec une durée moyenne pondérée d'environ 6,0 ans au 30 juin 2022. En outre, nous avons pleinement accès aux 555,0 millions d'euros d'engagements non utilisés au titre de nos facilités de crédit renouvelables au 30 juin 2022, avec certaines disponibilités jusqu'en septembre 2026.

SYNTHÈSE DES DETTES ET PLANS DE PAIEMENT

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des montants en principal de nos principaux instruments de dette et de nos plans de paiement au 30 juin 2022.

Tableau 4 : Synthèse des dettes au 30 juin 2022 (non audité)

	Facilité totale au	Montant prélevé	Montant disponible	Échéance	Taux d'intérêt	Paiement des intérêts dus
30 juin 2022						
(en millions €)						
Senior Credit Facility ajusté en 2020						
Prêt à terme AR	2 189,4	2 189,4	—	30 avril 2028	Flottant LIBOR 6 mois (0% seuil) + 2,00%	Mensuel
Prêt à terme AQ	1 110,0	1 110,0	—	30 avril 2029	Flottant EURIBOR 6 mois (0% seuil) + 2,25%	Bi-annuel (janvier et juillet)
Facilité de crédit renouvelable I	510,0	—	510,0	31 mai 2026	Flottant EURIBOR 6 mois (0% seuil) + 2,25%	Trimestriel (commission d'engagement)
Senior Secured Fixed Rate Notes						
600 millions € Senior Secured Notes venant à échéance en 2028 (Facilité AK)	540,0	540,0	—	1 mars 2028	Fixe 3,50%	Bi-annuel (janvier et juillet)
1 milliard USD Senior Secured Notes venant à échéance en 2028 (Facilité AJ)	954,0	954,0	—	1 mars 2028	Fixe 5,50%	Bi-annuel (janvier et juillet)
Autre						
Facilité de crédit renouvelable	20,0	—	20,0	30 septembre 2026	Flottant EURBOR 1 mois (0% seuil) + 2,25%	Trimestriel (commission d'engagement)
Facilité overdraft	25,0	—	25,0	30 juin 2023	Flottant EURIBOR 1 mois (0% seuil) + 1,60%	Trimestriel (commission d'engagement)
Montant total nominal	5 348,4	4 793,4	555,0			

Remarque : Dans le tableau ci-dessus, la dette de Telenet libellée en USD a été convertie en EUR au taux de change EUR/USD en vigueur au 30 juin 2022. Telenet ayant conclu plusieurs transactions sur instruments dérivés pour couvrir à la fois le taux d'intérêt flottant sous-jacent et les risques de change, les montants couverts équivalents en EUR étaient respectivement de 2.041,5 millions € (prêt à terme AR de 2.295,0 millions USD) et 882,8 millions € (Senior Secured Notes de 1,0 milliard USD échéant en 2028). Pour le calcul de son ratio d'endettement net, Telenet utilise les montants couverts équivalents en EUR compte tenu de l'exposition au risque économique sous-jacent.

SOLDE DE TRÉSORERIE ET MOYENS DISPONIBLES

Au 30 juin 2022, nous détenons 829,5 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie, contre 162,9 millions d'euros au 31 mars 2022 et 139,5 millions d'euros au 31 décembre 2021. La forte augmentation de notre solde de trésorerie au 30 juin 2022 reflète le produit net de la vente de notre activité de tours de téléphonie mobile à DigitalBridge au début du mois de juin. Afin de réduire le risque lié à la concentration des contreparties, nos équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire cotés AAA sont placés auprès

d'institutions financières européennes et américaines de premier ordre et nous nous efforçons d'investir au moins 75 % de notre trésorerie et équivalents de trésorerie dans des fonds du marché monétaire cotés AAA. En plus de notre solde de trésorerie disponible, nous avons également accès à 555,0 millions d'euros d'engagements disponibles au titre de notre facilité de crédit de premier rang modifiée de 2020 et de nos autres facilités de crédit renouvelable, sous réserve du respect des conventions mentionnées ci-après.

RATIO DE DETTE NETTE ^(15, 16)

Notre levier total net au 30 juin 2022 a atteint 3,9x. L'impact favorable de la vente de notre activité de tours de télécommunications mobiles était compensé par la comptabilisation d'un passif de location de 15 ans reflétant le MLA avec DigitalBridge. Suite à la cession de de notre activité de tours de télécommunications mobiles et au passage à l'Adjusted EBITDAaL, et à compter du deuxième trimestre 2022, nous avons modifié la façon dont nous calculons le levier total net. L'endettement total net est désormais calculé en utilisant la dette nette hors contrats de location et est divisé par l'Adjusted EBITDAaL annualisé des deux derniers trimestres. Selon la nouvelle définition, notre levier total net était exceptionnellement faible à 3,4x, car notre Adjusted EBITDAaL du premier semestre 2022 n'incluait qu'une charge de location d'un mois pour les sites de tour et comme notre levier n'incluait pas encore les ramifications de l'enchère de spectre multibande de juin 2022. Par conséquent, nous attendons à ce que notre endettement total net augmente à partir du prochain trimestre.

Notre ratio de dette nette, tel que calculé dans le cadre de la facilité de crédit de premier rang modifiée de 2020, diffère de la dette nette totale, et n'inclut pas (i) les éventuels passifs à court terme liés au financement par le fournisseur, mais inclut (ii) le « Credit Facility Excluded Amount » (à savoir le montant le plus élevé entre 400,0 millions d'euros et 0,25x l'EBITDA ajusté consolidé annualisé). Notre ratio de dette nette a atteint 2,5x au 30 juin 2022, ce qui constitue une amélioration substantielle par rapport à 3,0x au 31 mars 2022. Ce résultat est entièrement attribuable à la forte croissance de notre solde de trésorerie, comme mentionné ci-dessus, après la transaction des tours du 1er juin 2022. Notre ratio de dette nette actuel prévu par convention (« net covenant leverage ») est sensiblement inférieur à la « springing maintenance covenant » de 6,0x et au test de ratio d'endettement de 4,5x le « net senior leverage ». Cependant, la « maintenance covenant » précitée s'applique uniquement dans le cas où nous utiliserions 40 % ou plus de nos facilités de crédit renouvelables. Au 30 juin 2022, nos facilités de crédit renouvelables étaient entièrement inutilisées, comme indiqué ci-dessus.

3 Perspectives et informations complémentaires

3.1 Perspectives

Nous avons mené à bien deux remaniements stratégiques majeurs au cours du premier semestre 2022, renforçant ainsi les fondements de notre entreprise face à l'avenir et concluant des partenariats à long terme générateurs de valeur, en accord avec notre vision « Partenaires dans la vie. Partenaires pour la vie ». En juin, nous avons conclu avec succès la vente de notre activité de tours de télécommunications mobiles à DigitalBridge pour une contrepartie totale en espèces de 745,0 millions d'euros, ce qui équivaut à un multiple de 25,1x EV/EBITDAaL 2021. Dans le cadre de cet accord, nous avons signé avec DigitalBridge un contrat-cadre de location (Master Lease Agreement ou « MLA ») à long terme, qui comprend une période initiale de 15 ans et deux reconductions de 10 ans chacune. L'accord comprend également un engagement de construction sur mesure (Build-to-Suit ou « BTS ») en vue du déploiement d'un minimum de 475 nouveaux sites supplémentaires. Telenet agissant en tant que sous-traitant de TowerCo, cela générera à terme des revenus supplémentaires pour Telenet. C'est pourquoi nous introduisons l'Adjusted EBITDAaL en tant que mesure financière de base supplémentaire, comme indiqué plus en détail dans la section « 2. Faits marquants sur le plan financier ». À partir de juin 2022, nous avons commencé à effectuer des paiements à DigitalBridge pour les tours liées aux baux, comme indiqué plus en détail dans la section 2.4 Adjusted EBITDA et Adjusted EBITDAaL.

À la mi-juillet 2022, nous avons conclu un accord contraignant avec Fluvius pour franchir une nouvelle étape commune dans la réalisation du « réseau de données du futur ». L'ambition des deux sociétés s'appuie sur une feuille de route claire et consiste à garantir à terme des vitesses de 10 Gbps sur l'ensemble de la zone de couverture. Pour tout complément d'information, nous vous renvoyons à la section 3.3 Événements survenus après la date du bilan et aux communiqués de presse séparés. Comme cette transaction devrait être finalisée au début de l'année 2023, elle n'aura qu'un impact limité sur nos perspectives pour l'exercice 2022 en ce qui concerne certains coûts initiaux pour préparer la mise en service de NetCo (ce que l'on appelle le « cost to capture »). Nous prévoyons que le « cost to capture » associé pour l'année en cours sera d'environ 5,0 millions d'euros qui est exclu de nos perspectives pour l'exercice 2022 présentées ci-dessous.

Après avoir clôturé les six premiers mois de l'année, nous reconfirmons nos perspectives pour l'ensemble de l'année 2022 telles que présentées à la mi-février. Par rapport au premier semestre, nous prévoyons une amélioration de notre chiffre d'affaires et de l'Adjusted EBITDA au second semestre, compte tenu de certains ajustements tarifaires entrant en vigueur dès la mi-juin 2022, ainsi qu'un suivi constant des charges d'exploitation et d'un contrôle strict des coûts.

Tableau 5 : Prévisions

Prévisions pour l'exercice 2022	Comme présenté le 10 février 2022
Croissance des produits	Environ 1% (FY 2021 rebased: 2,593.9 millions €)
Croissance de l'Adjusted EBITDA^(a)	Environ 1% (FY 2021 rebased: 1,361.4 millions €)
Dépenses d'investissement à imputer par rapport aux produits^(b)	Environ 25%
Flux de trésorerie disponible ajusté^(a, c)	Stable par rapport à l'exercice 2021 (FY 2021: 404,9 millions €)

(a) Des rapprochements quantitatifs avec le bénéfice net (y compris les taux de croissance du bénéfice net) et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour l'Adjusted EBITDA et le Flux de trésorerie disponible ajusté ne peuvent être fournis sans efforts déraisonnables dans la mesure où nous n'établissons pas de prévisions pour (i) certaines charges hors trésorerie, dont les amortissements et les réductions de valeur, restructurations et autres éléments opérationnels inclus dans le bénéfice net, ni pour (ii) des changements spécifiques dans le fonds de roulement ayant un impact sur les flux de trésorerie provenant d'activités opérationnelles. Les éléments pour lesquels nous n'établissons pas de prévisions peuvent varier fortement d'une période à l'autre.

(b) À l'exclusion de la comptabilisation des droits de retransmission pour le football capitalisés et des licences pour le spectre mobile, et à l'exclusion de l'impact de certaines acquisitions d'immobilisations liées aux contrats de location sur nos dépenses d'investissement à imputer.

(c) En supposant que certains paiements soient effectués pour la prolongation temporaire de nos actuelles licences du spectre mobile 2G et 3G en 2022 – à l'exclusion toutefois des paiements pour toute future licence de spectre dans le cadre de la mise aux enchères multibande – et que le paiement de l'impôt dû sur l'exercice 2021 ne se produira pas avant le début de 2023.

3.2 Rémunération des actionnaires

À la mi-juillet 2022, nous avons conclu un accord contraignant avec Fluvius pour franchir ensemble une nouvelle étape dans la réalisation du « réseau de données du futur ». L'ambition des deux sociétés s'appuie sur une feuille de route claire et consiste à garantir à terme des vitesses de 10 Gbps sur l'ensemble de la zone de couverture. Nous vous renvoyons à la section 3.3 Événements survenus après la date du bilan et aux communiqués de presse séparés pour de plus amples informations.

Afin de maintenir un ratio du levier total net consolidé d'environ 4,0x tout au long de la période de construction intense en dépenses d'investissement, conformément à la politique de levier de Telenet, le conseil d'administration a décidé de réinitialiser la politique de rémunération des actionnaires de la société, avec effet immédiat. L'objectif de levier consolidé de 4,0x offre à Telenet une flexibilité financière supplémentaire susceptible de lui ouvrir à l'avenir des opportunités stratégiques prometteuses et créatrices de valeur.

Au cours de la période 2023-2029, le conseil d'administration a opté pour un dividende plancher annuel de 1,0 euro par action (brut) qui sera payé chaque année au début du mois de mai après l'approbation des actionnaires lors de l'AGA statutaire en avril. Le conseil d'administration assure ainsi une approche équilibrée en maintenant des dividendes réguliers tout en investissant dans la croissance future. Après cette période de construction, incluant le déploiement de la 5G, l'intensité des dépenses d'investissement devrait diminuer sensiblement et revenir à des niveaux historiques normalisés, ce qui entraînera une croissance substantielle du flux de trésorerie disponible ajusté et permettra d'augmenter considérablement les versements aux actionnaires. À ce moment-là, le plan de rémunération des actionnaires sera réévalué par le conseil d'administration.

3.3 Événements survenus après la date du bilan

Telenet obtient spectre supplémentaire pour accélérer le déploiement de la 5G en Belgique

À l'issue de la procédure de mise aux enchères multi-bandes organisée par l'Institut belge des services postaux et des télécommunications ('IBPT') en juin 2022, Telenet a obtenu de fréquences dans les bandes 700 MHz, 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 3500 MHz pour un montant total de € 264,3 millions. Telenet utilisera ce spectre afin d'assurer la continuité de service de ses réseaux existants, et poursuivre l'expansion de son réseau 5G dont le déploiement commercial a débuté en décembre 2021 pour la marque Telenet et en avril 2022 pour la marque BASE et pour Telenet Business.

En totalité, Telenet a obtenu (y compris le spectre réservé dans les bandes de fréquences 900 MHz (2x5 MHz), 1800 MHz (2x15 MHz) et 2100 MHz (2x10 MHz)) 2x5 MHz dans la bande 700 MHz, 2x10 MHz dans la bande 900 MHz, 2x20 MHz dans la bande 1800 MHz, 2x15 MHz dans la bande 2100 MHz et 100 MHz dans la bande 3500 MHz, et ce pour un prix de € 264,3 millions. Telenet pourra profiter de ces fréquences pour une période de 20 ans, excepté pour les fréquences dans la bande 3500MHz qui viendront à échéance le 6 May 2040.

En juillet 2022, Telenet a remporté 15 MHz (38% des 40 Mhz) de la partie centrale (ou "core") la plus précieuse de la bande 1400 MHz à un prix attractif de 38 millions d'euros, en plus du spectre 200 MHz déjà acquis lors de la première enchère en juin. La bande 1400 MHz est divisée en une partie centrale et deux extensions. La partie centrale est plus précieuse car elle peut être utilisée pour la 4G et la 5G, tandis que les lots d'extension ne peuvent être utilisés que pour la 5G. Mais pour le moment, l'écosystème d'appareils n'a pas encore été développé pour 5G dans cette bande.

Comme pour les autres bandes de fréquences récemment acquises dans le cadre des procédures A et B, les opérateurs ont le choix d'opter soit pour un paiement anticipé unique, soit pour des paiements annuels différés. Telenet est toujours en train d'évaluer les deux options.

Telenet et Fluvius ont conclu un accord contraignant pour s'associer sur le « réseau de données du futur »

Le 19 juillet 2022, Telenet et Fluvius ont conclu un accord contraignant pour s'associer sur le « réseau de données du futur ». L'ambition des deux sociétés est de fournir à terme des vitesses de 10 Gbps sur la totalité de leur couverture géographique, ce pour quoi il existe une feuille de route claire. Comme annoncé en octobre de l'an dernier, les deux sociétés vont constituer une nouvelle société d'infrastructure indépendante autofinancée (appelée provisoirement « NetCo »), dans laquelle Telenet détiendra une participation de 66,8% et Fluvius 33,2%. En combinant les actifs des réseaux fixes des deux sociétés, NetCo investira dans l'évolution progressive de leur infrastructure actuelle de réseau hybride fibre coaxial («HFC») vers un réseau Fiber-To-The-Home («FTTH»), avec l'objectif d'atteindre 78% de leur couverture géographique combinée en Flandre d'ici 2038, que ce soit par une infrastructure propre et/ou d'une collaboration potentielle avec des partenaires externes. La partie du réseau détenue par Telenet à Bruxelles et en Wallonie sera également incluse dans NetCo et fera partie de ses investissements. L'investissement estimé allant jusqu'au maximum 2 milliards € (hors dépenses en capital de résiliation) sera financé par les flux de trésorerie de NetCo, ainsi que par des facilités de financement intragroupe supplémentaires et ne nécessitera donc aucun financement externe additionnel. La majeure partie de l'investissement sera au cours des huit prochaines années. NetCo se concentrera également sur la mise à niveau du réseau HFC existant via la technologie DOCSIS dans les zones où la FTTH ne sera pas déployée. Ainsi, tous les habitants de Flandre continueront à bénéficier de la connexion Internet la plus rapide et la plus fiable.

3.4 Vérifications du commissaire

Le commissaire, KPMG Bedrijfsrevisoren - Réviseurs d'Entreprises BV/SRL, représenté par Götwin Jackers, a confirmé que ses procédures d'examen limité, qui sont terminées quant au fond, n'ont révélé aucun élément significatif nécessitant un ajustement des informations financières intermédiaires consolidées et abrégées incluses dans ce communiqué de presse du 30 juin 2022 et pour le semestre clôturé à cette date.

4 Telenet Group Holding SA – Statistiques d'exploitation consolidés intermédiaires

Pour la période de trois mois se terminant au 30 juin	2022	2021	Variation %
Services d'abonnement			
Maisons raccordables – Réseau Combiné ⁽¹²⁾	3 419 400	3 388 900	1 %
Télévision câblée			
Total télévision câblée ⁽⁶⁾	1 731 800	1 785 900	(3)%
Internet haut débit			
Internet haut débit résidentiel	1 491 600	1 482 200	1 %
Internet haut débit professionnel	237 300	229 900	3 %
Total internet haut débit ⁽⁷⁾	1 728 900	1 712 100	1 %
Téléphonie fixe			
Téléphonie fixe résidentiel	934 100	1 001 600	(7) %
Téléphonie fixe professionnel	123 100	140 100	(12) %
Total téléphonie fixe ⁽⁸⁾	1 057 200	1 141 700	(7)%
Unités génératrices totales de revenus ⁽¹³⁾	4 517 900	4 639 700	(3)%
Taux d'attrition ⁽¹⁴⁾			
Télévision câblée	8,3 %	8,8 %	
Internet haut débit	7,0 %	7,1 %	
Téléphonie fixe	9,6 %	10,4 %	
Relation client			
Clients FMC	788 900	685 900	15 %
Total relations client ⁽¹⁰⁾	2 022 400	2 037 300	(1) %
Services par relation client ⁽¹⁰⁾	2,23	2,28	(2) %
ARPU par relation client (€ / mois) ^{(10) (11)}	58,3	58,8	(1) %
Pour la période de trois mois se terminant au 30 juin	2022	2021	Variation %
Services mobiles			
Téléphonie mobile			
Postpayé	2 640 900	2 607 300	1 %
Prépayé	298 100	349 600	(15) %
Téléphonie mobile ⁽⁹⁾	2 939 000	2 956 900	(1)%

Inclusion des clients professionnels Petites et Moyennes Entreprises (« PME ») et Grandes Entreprises (« GE ») : À compter du deuxième trimestre 2021, le nombre d'abonnés en postpayé et le nombre total d'abonnés mobiles incluent nos clients PME et GE, qui auparavant n'étaient pas comptabilisés dans le nombre de cartes SIM. Nous avons représenté les nombres d'abonnés consolidés tels que décrits ci-dessous et au point 4. Statistiques opérationnelles consolidées afin de permettre aux investisseurs et aux analystes d'évaluer nos résultats opérationnels sur une base comparable. En conséquence, nous avons ajouté 130.100, 132.600, 140.500, 146.100, 156.600 et 158.900 abonnés mobiles en postpayé à notre total d'abonnés pour les périodes trimestrielles allant du 1er trimestre 2020 au 2e trimestre 2021.

Fin de la présentation des RGU en télévision de base : notre programme d'abandon de la TV analogique ayant été clôturé avec succès dans toute la zone de couverture à la fin du mois de novembre 2021, nous ne ferons plus de distinction entre les abonnés à la télévision de base et les abonnés à la télévision premium et nous ne communiquerons, à compter du 1er janvier 2022, que le nombre total d'abonnés à la télévision.

5 Telenet Group Holding SA – États financiers consolidés et abrégés intermédiaires (IFRS UE)

5.1 État de résultat global consolidé et abrégé intermédiaire (IFRS UE, non audité)

(en millions €, sauf actions et montants par action)	Pour la période de trois mois se terminant au 30 juin			Pour la période de six mois se terminant au 30 juin		
	2022	2021	Variation %	2022	2021	Variation %
Résultat de la période						
Produits	646,8	642,4	1 %	1 291,6	1 288,3	— %
Charges						
Coût des services fournis	(322,6)	(309,6)	4 %	(652,8)	(632,6)	3 %
Bénéfice brut	324,2	332,8	(3)%	638,8	655,7	(3)%
Coûts commerciaux et administratifs	(165,7)	(174,1)	(5) %	(345,6)	(343,2)	1 %
Bénéfice opérationnel	158,5	158,7	— %	293,2	312,5	(6)%
Produits financiers	316,6	23,2	1 265 %	534,0	152,9	249 %
Produit d'intérêt et de change nets, et autres produits financiers	0,1	23,1	(100) %	0,2	0,5	(60) %
Bénéfice net sur instruments financiers dérivés	316,5	—	100%	533,8	152,3	250 %
Bénéfice net sur remboursement anticipé de la dette	—	0,1	(100) %	—	0,1	(100) %
Charges financières	(225,3)	(50,1)	350 %	(351,8)	(181,7)	94 %
Charge d'intérêt, pertes de change et autres charges financières nettes	(225,3)	(47,2)	377 %	(351,8)	(181,7)	94 %
Perte nette sur instruments financiers dérivés	—	(2,9)	(100) %	—	—	—%
Produits (charges) financières nettes	91,3	(26,9)	N.M.	182,2	(28,8)	N.M.
Quote-part du résultat des entités mises en équivalence	0,3	(1,4)	N.M.	(0,7)	(2,3)	(70) %
Gain sur la vente d'actifs/passifs liés à une filiale ou une coentreprise	371,1	—	100%	371,1	—	100%
Bénéfice avant impôts	621,2	130,4	376 %	845,8	281,4	201 %
Bénéfice (charges) d'impôts	11,8	(31,2)	N.M.	(52,4)	(69,7)	(25) %
Résultat net de la période	633,0	99,2	538 %	793,4	211,7	275 %
Résultat net comptabilisé directement en capitaux propres						
Éléments qui ne seront pas recyclés dans l'état consolidé du résultat						
Réévaluation de passifs/(actifs) provenant de plans de pension à prestations définies, net d'impôts	17,7	2,7	556 %	19,4	2,7	619 %
Entités mis en équivalence - part dans le résultat net comptabilisé directement en capitaux propres, net d'impôts	—	—	—%	0,5	—	100%
Résultat net comptabilisé directement en capitaux propres	17,7	2,7	556 %	19,9	2,7	637 %
Résultat global de la période	650,7	101,9	539 %	813,3	214,4	279 %
Résultat imputable aux :	633,0	99,2	538 %	793,4	211,7	275 %
Propriétaires de la Société	633,3	99,3	538 %	793,7	212	274 %
Intérêts minoritaires	(0,3)	(0,1)	200 %	(0,3)	(0,3)	— %

(en millions €, sauf actions et montants par action)	Pour la période de trois mois se terminant au			Pour la période de six mois se terminant au		
	30 juin			30 juin		
	2022	2021	Variation %	2022	2021	Variation %
Résultat global de la période, imputable aux :	650,7	101,9	539 %	813,3	214,4	279 %
Propriétaires de la Société	651,0	102,0	538 %	813,6	214,7	279 %
Intérêts minoritaires	(0,3)	(0,1)	200 %	(0,3)	(0,3)	— %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	108 505 596	109 319 746		108 556 402	109 281 368	
Bénéfice ordinaire par action en €	5,83	0,91	541 %	7,31	1,94	277 %
Bénéfice dilué par action en €	5,83	0,91	541 %	7,31	1,94	277 %
Produits par nature						
Produits des abonnements:						
Télévision câblée	132,4	136,1	(3) %	266,0	278,8	(5) %
Internet haut débit	171,7	169,4	1 %	343,5	337,8	2 %
Téléphonie fixe	50,4	54,0	(7) %	102,3	109,3	(6) %
Produits des abonnements liés au câble	354,5	359,5	(1) %	711,8	725,9	(2) %
Téléphonie mobile	127,4	120,3	6 %	253,1	238,0	6 %
Total des produits des abonnements	481,9	479,8	— %	964,9	963,9	— %
Services aux entreprises	44,0	44,9	(2) %	88,3	90,3	(2) %
Autres	120,9	117,7	3 %	238,4	234,1	2 %
Total des produits	646,8	642,4	1 %	1 291,6	1 288,3	— %
Charges par nature						
Coûts d'exploitation du réseau	(49,4)	(48,4)	2 %	(108,2)	(106,1)	2 %
Coûts directs (programmation et droits d'auteur, interconnexion et autres)	(124,4)	(121,7)	2 %	(252,2)	(250,3)	1 %
Frais de personnel	(72,2)	(66,9)	8 %	(145,1)	(138,1)	5 %
Coûts des ventes et frais de marketing	(19,5)	(20,0)	(3) %	(39,4)	(39,3)	— %
Coûts liés aux services du personnel et aux services professionnels externalisés	(11,2)	(8,1)	38 %	(20,4)	(15,2)	34 %
Autres coûts indirects	(28,0)	(22,8)	23 %	(55,7)	(50,6)	10 %
Coûts de restructuration	—	(0,4)	(100) %	0,2	(0,9)	N.M.
Ajustements pendant la période de mesure liés aux acquisitions d'entreprise	(0,1)	—	100 %	(0,1)	2,0	N.M.
Charges d'exploitation liées aux acquisitions ou cessions	(4,2)	(4,3)	(2) %	(9,7)	(6,9)	41 %
Rémunérations à base d'actions des administrateurs et des travailleurs	(6,7)	(8,9)	(25) %	(3,8)	(12,8)	(70) %
Dépréciations	(96,5)	(113,8)	(15) %	(207,5)	(218,1)	(5) %
Amortissements	(56,9)	(51,4)	11 %	(116,1)	(103,1)	13 %
Amortissements sur droits de diffusion	(20,4)	(18,2)	12 %	(43,0)	(38,3)	12 %
Gain sur la vente d'actifs	1,3	1,4	(7) %	2,9	2,2	32 %
Dépréciation sur des actifs corporels avec une durée de vie longue	(0,1)	(0,2)	(50) %	(0,3)	(0,3)	— %
Total des charges	(488,3)	(483,7)	1 %	(998,4)	(975,8)	2 %

N.M. - Not Meaningful (Non Significatif)

5.2 Flux de trésorerie consolidé et abrégé intermédiaire (IFRS UE, non audité)

(en millions €)	Pour la période de trois mois se terminant au			Pour la période de six mois se terminant au		
	30 juin			30 juin		
	2022	2021	Variation %	2022	2021	Variation %
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles						
Bénéfice de la période	633,0	99,2	538 %	793,4	211,7	275 %
Amortissements, pertes de valeur et restructurations	172,6	182,6	(5) %	363,8	358,5	1 %
Variation des fonds de roulement et autres	(25,3)	2,9	N.M.	36,4	31,1	17 %
Impôts sur le résultat	(11,8)	31,2	N.M.	52,4	69,7	(25) %
Charges d'intérêt, pertes de change et autres charges financières nettes	225,2	24,1	834 %	351,6	181,2	94 %
Perte nette (gain net) sur dérivés	(316,5)	2,9	N.M.	(533,8)	(152,3)	250 %
Perte (gain) sur le remboursement anticipé de la dette	—	(0,1)	(100) %	—	(0,1)	(100) %
Gain sur la vente d'actifs/passifs liés à une filiale ou une coentreprise	(371,1)	—	100%	(371,1)	—	100%
Intérêts payés	(10,0)	(10,3)	(3) %	(93,7)	(92,9)	1 %
Impôts payés	(14,6)	(95,2)	(85) %	(86,4)	(95,6)	(10) %
Flux net de trésorerie générés par les activités opérationnelles	281,5	237,3	19 %	512,6	511,3	— %
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement						
Acquisition d'immobilisations corporelles	(71,6)	(69,5)	3 %	(134,5)	(143,8)	(6) %
Acquisition d'actifs incorporels	(57,0)	(50,6)	13 %	(103,9)	(95,7)	9 %
Acquisition et vente des et emprunts dans des entités mises en équivalence	(2,6)	(15,2)	(83) %	(5,9)	(16,2)	(64) %
Produits de la vente d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels	733,2	0,4	N.M.	733,7	0,7	N.M.
Autres activités d'investissement	(11,0)	—	100%	(23,0)	—	100%
Flux net de trésorerie générés par (utilisés pour) les activités d'investissement	591,0	(134,9)	N.M.	466,4	(255,0)	N.M.
Flux de trésorerie liés aux activités de financement						
Remboursement d'emprunts et autres obligations de financement	(102,6)	(119,3)	(14) %	(240,2)	(232,5)	3 %
Produits de la levée d'emprunts et autres obligations de financement	71,5	87,3	(18) %	173,2	189,9	(9) %
Rachat d'actions propres	—	—	—%	(22,7)	—	100%
Païement pour des réductions de capital et des dividendes	(149,0)	(156,0)	(4) %	(149,0)	(156,0)	(4) %
Autres passifs (y inclus baux)	(25,8)	(19,5)	32 %	(50,3)	(44,8)	12 %
Flux net de trésorerie utilisés pour les activités de financement	(205,9)	(207,5)	(1) %	(289,0)	(243,4)	19 %

(en millions €)	Pour la période de trois mois se terminant au 30 juin			Pour la période de six mois se terminant au 30 juin		
	2022	2021	Variation %	2022	2021	Variation %
	Augmentation (réduction) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie					
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	162,9	200,0	(19) %	139,5	82,0	70 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	829,5	94,9	774 %	829,5	94,9	774 %
Augmentation (réduction) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	666,6	(105,1)	N.M.	690,0	12,9	N.M.
Flux de trésorerie disponible ajusté						
Flux net de trésorerie générés par les activités opérationnelles	281,5	237,3	19 %	512,6	511,3	— %
Charges d'exploitation liées aux acquisition ou cessions	4,4	0,9	389 %	8,8	2,4	267 %
Additions opérationnelles au programme de financement par le fournisseur	71,5	87,2	(18) %	173,2	189,7	(9) %
Acquisition d'immobilisations corporelles	(71,6)	(69,5)	3 %	(134,5)	(143,8)	(6) %
Acquisition d'actifs incorporels	(57,0)	(50,6)	13 %	(103,9)	(95,7)	9 %
Remboursements en capital sur les engagements opérationnels au titre du programme de financement par le fournisseur	(76,9)	(94,1)	(18) %	(197,2)	(185,9)	6 %
Remboursements en capital sur les engagements liés aux investissements au titre du programme de financement par le fournisseur	(15,9)	(16,2)	(2) %	(32,6)	(37,0)	(12) %
Amortissements en capital sur les obligations de location (hors contrats de location liés au réseau)	(14,1)	(8,2)	72 %	(27,4)	(22,6)	21 %
Amortissements en capital sur les dotations aux contrats de location liés au réseau après acquisition	(8,8)	(8,3)	6 %	(17,0)	(15,9)	7 %
Flux de trésorerie disponible ajusté (comme auparavant défini)	113,1	78,5	44 %	182,0	202,5	(10) %
Charges d'exploitation liées aux acquisition ou cessions	(4,4)	(0,9)	389 %	(8,8)	(2,4)	267 %
Paiements en principal sur les contrats de location liés au réseau ajoutés avant acquisition	(3,2)	(3,2)	— %	(6,5)	(6,5)	— %
Flux de trésorerie disponible ajusté (comme inclus dans nos prévisions et actuellement défini)	105,5	74,4	42 %	166,7	193,6	(14) %

N.M. - Not Meaningful (Non Significatif)

5.3 Bilan consolidé et abrégé intermédiaire (IFRS UE, non audité)

(en millions €)	30 juin 2022	31 décembre 2021	Variation
Actif			
Actifs non courants :			
Immobilisations corporelles	2 224,0	2 114,8	109,2
Goodwill	1 823,8	1 823,8	—
Autres immobilisations incorporelles	770,5	783,0	(12,5)
Actifs d'impôt différé	187,3	169,0	18,3
Participations dans et prêts aux entités mises en équivalence	123,5	117,6	5,9
Autres investissements	7,7	7,7	—
Instruments financiers dérivés	397,9	30,8	367,1
Autres actifs	35,1	23,7	11,4
Total des actifs non courants	5 569,8	5 070,4	499,4
Actifs courants :			
Stocks	27,0	26,5	0,5
Créances commerciales	170,8	174,3	(3,5)
Autres actifs courants	173,7	135,7	38,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	829,5	139,5	690,0
Instruments financiers dérivés	58,3	57,1	1,2
	1 259,3	533,1	726,2
Actifs détenus en vue de la vente	—	—	—
Total des actifs courants	1 259,3	533,1	726,2
Total des actifs	6 829,1	5 603,5	1 225,6

(en millions €)	30 juin 2022	31 décembre 2021	Variation
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres :			
Capital social	12,8	12,8	—
Primes d'émission	80,7	80,7	—
Autres réserves	686,7	697,7	(11,0)
Perte reportée	(1 510,5)	(2 148,1)	637,6
Réévaluations	10,3	(9,6)	19,9
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société	(720,0)	(1 366,5)	646,5
Intérêts minoritaires	3,7	3,4	0,3
Total des capitaux propres	(716,3)	(1 363,1)	646,8
Passifs non courants			
Emprunts et dettes financiers	5 814,6	5 080,3	734,3
Instruments financiers dérivés	18,6	174,0	(155,4)
Produits différés	2,4	3,6	(1,2)
Passifs d'impôt différé	143,7	111,7	32,0
Autres dettes non courantes	72,1	83,3	(11,2)
Provisions	21,0	14,8	6,2
Total des passifs non courants	6 072,4	5 467,7	604,7
Passifs courants			
Emprunts et autres passifs financiers	482,6	498,8	(16,2)
Dettes fournisseurs	193,2	166,5	26,7
Charges à imputer et autres passifs courants	414,2	400,6	13,6
Provisions	94,4	88,4	6,0
Produits différés	114,6	115,2	(0,6)
Instruments financiers dérivés	44,7	58,9	(14,2)
Passif d'impôt courant	129,3	170,5	(41,2)
	1 473,0	1 498,9	(25,9)
Passifs directement associés aux actifs destinés à la vente	—	—	—
Total des passifs courants	1 473,0	1 498,9	(25,9)
Total des passifs	7 545,4	6 966,6	578,8
Total des capitaux propres et des passifs	6 829,1	5 603,5	1 225,6

6 Appendix

6.1 Rapprochement entre le résultat de la période et Consolidated Annualized EBITDAaL (non audité)

Le ratio du levier total net est un critère non-GAAP au sens de la 'Régulation G' de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Le ratio du levier total net est la somme des emprunts et des dettes financiers courants en non-courants (hors les contrats de location) moins trésorerie et équivalents de trésorerie ("Dette Totale Nette"), comme indiqué sur le bilan de la Société, divisé par l'Adjusted EBITDA après les coûts de location ("Adjusted EBITDAaL") annualisé consolidé des deux derniers trimestres. Dans son bilan, la dette de Telenet en USD a été converti en € sur base du taux de change EUR/USD du 30 juin 2022. Comme Telenet a conclu des contrats dérivés afin de fixer le taux d'intérêt flottant et le risque du taux de change, les montants fixés en € étaient de 2.041,5 millions € (Term Loan AR de 2.295,0 millions USD) et 882,8 millions € (Senior Secured Notes venant à échéance en 2028 de 1,0 milliard USD). Pour le calcul de son ratio d'endettement net total, Telenet utilise les montants fixés en € vue le risque économique sous-jacent.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice de la période annualisé des deux derniers trimestres et de l'Adjusted EBITDAaL des deux derniers trimestres.

(en millions €)	Pour la période de trois mois se terminant au		Pour la période de six mois se terminant au	Annualisé des deux derniers trimestres
	31 mars 2022	30 juin 2022	30 juin 2022	30 juin 2022
Bénéfice de la période	160,4	633,0	793,4	1 586,8
Impôts	64,2	(11,8)	52,4	104,8
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence	1,0	(0,3)	0,7	1,4
Gain sur la vente d'actifs/passifs liés à une filiale ou une coentreprise	—	(371,1)	(371,1)	(742,2)
Charges (produits) financières nettes	(90,9)	(91,3)	(182,2)	(364,4)
Amortissements, dépréciations et gains sur la vente d'actifs	191,4	172,6	364,0	728,0
EBITDA ⁽²⁾	326,1	331,1	657,2	1 314,4
Rémunération en actions	(2,9)	6,7	3,8	7,6
Charges d'exploitation liées aux acquisitions ou cessions	5,5	4,2	9,7	19,4
Coûts de restructuration	(0,2)	—	(0,2)	(0,4)
Ajustements pendant la période de mesure liés aux acquisitions d'entreprise	—	0,1	0,1	0,2
Adjusted EBITDA ⁽²⁾	328,5	342,1	670,6	1 341,2
Amortissements sur les contrats de location	(23,1)	(19,6)	(42,7)	(85,4)
Charge d'intérêt sur les contrats de location	(7,1)	(8,4)	(15,5)	(31,0)
Adjusted EBITDAaL ⁽²⁾	298,3	314,1	612,4	1 224,8
Marge Adjusted EBITDA	50,9 %	52,9 %	51,9 %	51,9 %
Marge Adjusted EBITDAaL	46,3 %	48,6 %	47,4 %	47,4 %
Marge bénéfice net	24,9 %	97,9 %	61,4 %	61,4 %

6.2 Rapprochement des informations financières publiées et remaniées (non audité)

(en millions €)	Sur une base rapportée					
	T1 2021	T2 2021	T3 2021	T4 2021	FY 2021	T1 2022
Produits par nature						
Télévision câblée	142,7	136,1	134,4	135,3	548,5	133,6
Internet haut débit	168,4	169,4	170,3	172,1	680,2	171,8
Téléphonie fixe	55,3	54,0	52,8	53,5	215,6	51,9
Produits des abonnements liés au câble	366,4	359,5	357,5	360,9	1 444,3	357,3
Téléphonie mobile	117,7	120,3	127,9	126,5	492,4	125,7
Total des produits des abonnements	484,1	479,8	485,4	487,4	1 936,7	483,0
Services aux entreprises	45,4	44,9	45,5	45,3	181,1	44,3
Autres	116,4	117,7	109,7	134,2	478,0	117,5
Total des produits	645,9	642,4	640,6	666,9	2 595,8	644,8
Charges par nature						
Coûts d'exploitation du réseau	(57,7)	(48,4)	(51,6)	(47,5)	(205,2)	(58,8)
Coûts directs (programmation et droits d'auteur, interconnexion et autres)	(128,6)	(121,7)	(130,7)	(141,0)	(522,0)	(127,8)
Frais de personnel	(71,2)	(66,9)	(66,1)	(73,2)	(277,4)	(72,9)
Coûts des ventes et frais de marketing	(19,3)	(20,0)	(20,5)	(28,3)	(88,1)	(19,9)
Coûts liés aux services du personnel et aux services professionnels externalisés	(7,1)	(8,1)	(8,4)	(8,2)	(31,8)	(9,2)
Autres coûts indirects	(27,8)	(22,8)	(24,9)	(28,3)	(103,8)	(27,7)
Total charges opérationnelles	(311,7)	(287,9)	(302,2)	(326,5)	(1 228,3)	(316,3)
Adjusted EBITDA ⁽²⁾	334,2	354,5	338,4	340,4	1 367,5	328,5
Marge Adjusted EBITDA	51,7 %	55,2 %	52,8 %	51,0 %	52,7 %	50,9 %
Amortissements sur les contrats de location	(22,3)	(22,9)	(22,3)	(22,4)	(89,9)	(23,1)
Charge d'intérêt sur les contrats de location	(6,7)	(7,0)	(6,7)	(6,8)	(27,2)	(7,1)
Adjusted EBITDAaL ⁽²⁾	305,2	324,6	309,4	311,2	1 250,4	298,3
Marge Adjusted EBITDAaL	47,3 %	50,5 %	48,3 %	46,7 %	48,2 %	46,3 %

(en millions €)

Remanié pour la vente des tours de transmissions mobile dès le 1 juin 2022

	T1 2021	T2 2021	T3 2021	T4 2021	FY 2021	T1 2022
Produits par nature						
Télévision câblée	—	—	—	—	—	—
Internet haut débit	—	—	—	—	—	—
Téléphonie fixe	—	—	—	—	—	—
Produits des abonnements liés au câble	—	—	—	—	—	—
Téléphonie mobile	—	—	—	—	—	—
Total des produits des abonnements	—	—	—	—	—	—
Services aux entreprises	—	—	(0,4)	(0,1)	(0,5)	—
Autres	—	(0,3)	(0,5)	(0,6)	(1,4)	—
Total des produits	—	(0,3)	(0,9)	(0,7)	(1,9)	—
Charges par nature						
Coûts d'exploitation du réseau	—	1,3	3,5	3,5	8,3	—
Coûts directs (programmation et droits d'auteur, interconnexion et autres)	(1,1)	(1,3)	(1,0)	(1,1)	(4,5)	—
Frais de personnel	1,2	1,2	1,0	1,1	4,5	—
Coûts des ventes et frais de marketing	—	—	—	—	—	—
Coûts liés aux services du personnel et aux services professionnels externalisés	—	—	—	—	—	—
Autres coûts indirects	(0,1)	(1,7)	(5,4)	(5,3)	(12,5)	—
Total charges opérationnelles	—	(0,5)	(1,9)	(1,8)	(4,2)	—
Adjusted EBITDA ⁽²⁾	—	(0,8)	(2,8)	(2,5)	(6,1)	—
Marge Adjusted EBITDA						
Amortissements sur les contrats de location	—	0,3	0,9	0,9	2,1	—
Charge d'intérêt sur les contrats de location	—	(2,1)	(6,5)	(6,5)	(15,1)	—
Adjusted EBITDAaL ⁽²⁾	—	(2,6)	(8,4)	(8,1)	(19,1)	—
Marge Adjusted EBITDAaL						

(en millions €)	Sur une base remaniée					
	T1 2021	T2 2021	T3 2021	T4 2021	FY 2021	T1 2022
Produits par nature						
Télévision câblée	142,7	136,1	134,4	135,3	548,5	133,6
Internet haut débit	168,4	169,4	170,3	172,1	680,2	171,8
Téléphonie fixe	55,3	54,0	52,8	53,5	215,6	51,9
Produits des abonnements liés au câble	366,4	359,5	357,5	360,9	1 444,3	357,3
Téléphonie mobile	117,7	120,3	127,9	126,5	492,4	125,7
Total des produits des abonnements	484,1	479,8	485,4	487,4	1 936,7	483,0
Services aux entreprises	45,4	44,9	45,1	45,2	180,6	44,3
Autres	116,4	117,4	109,2	133,6	476,6	117,5
Total des produits	645,9	642,1	639,7	666,2	2 593,9	644,8
Charges par nature						
Coûts d'exploitation du réseau	(57,7)	(47,1)	(48,1)	(44,0)	(196,9)	(58,8)
Coûts directs (programmation et droits d'auteur, interconnexion et autres)	(129,7)	(123,0)	(131,7)	(142,1)	(526,5)	(127,8)
Frais de personnel	(70,0)	(65,7)	(65,1)	(72,1)	(272,9)	(72,9)
Coûts des ventes et frais de marketing	(19,3)	(20,0)	(20,5)	(28,3)	(88,1)	(19,9)
Coûts liés aux services du personnel et aux services professionnels externalisés	(7,1)	(8,1)	(8,4)	(8,2)	(31,8)	(9,2)
Autres coûts indirects	(27,9)	(24,5)	(30,3)	(33,6)	(116,3)	(27,7)
Total charges opérationnelles	(311,7)	(288,4)	(304,1)	(328,3)	(1 232,5)	(316,3)
Adjusted EBITDA ⁽²⁾	334,2	353,7	335,6	337,9	1 361,4	328,5
Marge Adjusted EBITDA	51,7 %	55,1 %	52,5 %	50,7 %	52,5 %	50,9 %
Amortissements sur les contrats de location	(22,3)	(22,6)	(21,4)	(21,5)	(87,8)	(23,1)
Charge d'intérêt sur les contrats de location	(6,7)	(9,1)	(13,2)	(13,3)	(42,3)	(7,1)
Adjusted EBITDAaL ⁽²⁾	305,2	322,0	301,0	303,1	1 231,3	298,3
Marge Adjusted EBITDAaL	47,3 %	50,1 %	47,1 %	45,5 %	47,5 %	46,3 %

Informations sur base remaniée : le 1er juin 2022, nous avons conclu avec succès la vente de notre activité d'infrastructure de tours de téléphonie mobile (« TowerCo ») à DigitalBridge Investments, LLC, une société affiliée de DigitalBridge Group, Inc. (« DigitalBridge »). Aux fins du calcul des chiffres de croissance sur une base remaniée sur une base comparable, nous avons ajusté nos revenus historiques et notre Adjusted EBITDA ajusté pour exclure les revenus et l'Adjusted EBITDA de TowerCo dans la mesure où les revenus et l'Adjusted EBITDA liés à cette transaction ne sont plus inclus dans nos résultats actuels. Les pourcentages de croissance remaniés ont été présentés comme une base pour évaluer les taux de croissance sur une base comparable. La croissance rebasée est une mesure non conforme aux PCGR telle qu'envisagée par le règlement G de la « U.S. Securities and Exchange Commission » et est une mesure supplémentaire utilisée par la direction pour démontrer la performance sous-jacente de la société et ne doit pas remplacer les mesures conformes aux normes IFRS de l'UE en tant qu'indicateur de la performance de la société, mais doit plutôt être utilisée en conjonction avec la mesure IFRS de l'UE la plus directement comparable.

6.3 Définitions

- (1) **Informations sur base remaniée** : le 1er juin 2022, nous avons conclu avec succès la vente de notre activité d'infrastructure de tours de téléphonie mobile (« TowerCo ») à DigitalBridge Investments, LLC, une société affiliée de DigitalBridge Group, Inc. (« DigitalBridge »). Aux fins du calcul des chiffres de croissance sur une base remaniée sur une base comparable, nous avons ajusté nos revenus historiques et notre Adjusted EBITDA ajusté pour exclure les revenus et l'Adjusted EBITDA de TowerCo dans la mesure où les revenus et l'Adjusted EBITDA liés à cette transaction ne sont plus inclus dans nos résultats actuels. Les pourcentages de croissance remaniés ont été présentés comme une base pour évaluer les taux de croissance sur une base comparable. La croissance rebasée est une mesure non conforme aux PCGR telle qu'envisagée par le règlement G de la « U.S. Securities and Exchange Commission » et est une mesure supplémentaire utilisée par la direction pour démontrer la performance sous-jacente de la société et ne doit pas remplacer les mesures conformes aux normes IFRS de l'UE en tant qu'indicateur de la performance de la société, mais doit plutôt être utilisée en conjonction avec la mesure IFRS de l'UE la plus directement comparable.
- (2) **L'EBITDA** est défini comme étant le bénéfice avant les charges financières nettes, la part dans le résultat des participations consolidées par mise en équivalence, les impôts sur le résultat, les amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles et les dépréciations. **L'Adjusted EBITDA** est défini comme étant l'EBITDA avant les rémunérations à base d'actions, les ajustements postérieurs à la période de mesure liés aux acquisitions d'entreprises et aux coûts de restructuration, et avant les charges et produits opérationnels liés à des acquisitions ou des désinvestissements, réussis ou non. Les charges ou produits opérationnels liés à des acquisitions ou des désinvestissements comprennent (i) les bénéfices et pertes sur la cession d'actifs immobilisés, (ii) les frais de due diligence, coûts juridiques, frais de conseil et autres frais de tiers qui se rapportent directement aux efforts de la Société en vue d'acquiescer ou de céder un intérêt de contrôle dans des entreprises et (iii) les autres éléments en rapport avec l'acquisition, comme les gains et les pertes sur le règlement d'une contrepartie conditionnelle. **L'Adjusted EBITDAaL** (Adjusted EBITDA après les coûts de locations) est défini comme l'Adjusted EBITDA après ajustement pour inclure les amortissements et les charges d'intérêts liés aux locations. L'Adjusted EBITDA et l'Adjusted EBITDAaL sont des mesures non-GAAP, tels qu'ils sont définis par le règlement G de la « U.S. Securities and Exchange Commission », et (i) représentent une mesure supplémentaire utilisée par la direction pour démontrer la performance sous-jacente de la société avant et après l'inclusion de toutes les dépenses liées à la location nécessaires à l'exploitation de l'entreprise et (ii) permettent de comparer la performance de Telenet et la performance d'autres sociétés du même secteur ou de secteurs similaires, bien que la mesure de Telenet puisse ne pas être directement comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés publiques. Ces mesures non-GAAP ne doivent pas remplacer les mesures conformes aux normes IFRS de l'UE en tant qu'indicateur de la performance de la société, mais doivent plutôt être utilisées conjointement avec la mesure IFRS de l'UE la plus directement comparable. Le Tableau 1 à la page 17 établit la correspondance entre ce critère et le critère IFRS-UE le plus directement comparable.
- (3) Nous entendons par '**dépenses d'investissement à imputer**' les investissements en immobilisations corporelles et incorporelles, y compris les investissements dans le cadre de contrats de location-financement et autres contrats de financement, tels qu'ils sont présentés sur une base d'imputation dans l'état consolidé de la position financière de la Société.
- (4) **L'Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles (précédemment dénommé Flux de trésorerie opérationnel disponible ou "OFCF")** est défini comme étant l'EBITDA ajusté (Adjusted EBITDA) moins les dépenses d'investissement à imputer, comme indiqué dans le rapport financier consolidé de la Société. Les dépenses d'investissement à imputer n'incluent pas la comptabilisation des droits de diffusion pour le football et des licences pour le spectre mobile. L'Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles est un critère non-GAAP au sens de la 'Régulation G' de la Securities and Exchange Commission américaine et est une mesure significative car elle fournit (i) une vision transparente de l'Adjusted EBITDA qui reste après les dépenses en capital de la Société, que la Société estime important de prendre en compte lors de l'évaluation de la performance globale de l'entreprise et (ii) une vision comparable de la performance de la Société par rapport à d'autres entreprises de télécommunications. L'Adjusted EBITDA moins ajouts aux immobilisations corporelles de la Société peut différer de la façon dont d'autres sociétés définissent et appliquent leur définition de mesures similaires.
- (5) Le **flux de trésorerie disponible ajusté** est défini comme la trésorerie nette fournie par les activités d'exploitation de la Société, plus les dépenses financées par les fournisseurs liées à l'exploitation (ce qui représente une augmentation de la trésorerie réelle disponible de la Société en raison de l'extension des conditions de paiement des fournisseurs au-delà des conditions de paiement normales, qui sont généralement de 90 jours ou moins, par le biais d'activités de financement hors trésorerie), moins (i) les paiements en espèces au cours de la période pour les dépenses en immobilisations telles que présentées dans le tableau consolidé des flux de trésorerie de la Société, (ii) les remboursements en capital sur les dépenses d'exploitation et d'investissement les montants financés par les fournisseurs et les intermédiaires (ce qui représente une diminution de la trésorerie réelle disponible de la Société en raison du paiement des montants aux fournisseurs et aux intermédiaires pour lesquels nous avons auparavant prolongé les paiements des fournisseurs au-delà des conditions de paiement normales), et (iii) les remboursements en capital sur les contrats de location-financement (qui représentent une diminution de la période par rapport à notre trésorerie réelle disponible) chacun tel que présenté dans le tableau consolidé des flux de trésorerie de la Société. La Société estime que sa présentation du flux de trésorerie disponible ajusté, qui est une mesure non-GAAP telle qu'envisagée par la Réglementation G de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, fournit des informations utiles à ses investisseurs, car cette mesure peut être utilisée pour évaluer la capacité de la Société à (i) servir la dette et (ii) financer de nouvelles opportunités d'investissement après examen de tous les paiements en espèces réels liés aux activités et aux dépenses du fonds de roulement qui sont de nature capitale, qu'ils soient payés dans les conditions normales de paiement du fournisseur ou payés ultérieurement en dehors des conditions normales de paiement du fournisseur (auquel cas la Société paie généralement en moins de 365 jours). Le flux de trésorerie disponible ajusté ne doit pas être compris comme représentant la capacité de la Société à financer des montants discrétionnaires, car la Société a diverses obligations obligatoires et contractuelles, y compris le remboursement de la dette, qui ne sont pas déduites pour arriver à ces montants. Les investisseurs doivent considérer le flux de trésorerie disponible ajusté comme un complément et non un substitut aux mesures de liquidité

conformes aux IFRS-UE incluses dans les états consolidés des flux de trésorerie de la Société. En outre, le flux de trésorerie disponible ajusté de la Société peut différer de la façon dont d'autres sociétés définissent et appliquent leur définition du flux de trésorerie disponible ajusté.

- (6) Un **abonné à la télédistribution** est une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial qui reçoit des services vidéo de Telenet sur le Réseau de Telenet et du Partenaire (ensemble le "Réseau Combiné").
- (7) Un **abonné internet** est une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial qui reçoit des services internet de Telenet sur le Réseau Combiné.
- (8) Un **abonné à la téléphonie fixe** est une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial qui reçoit des services de téléphonie fixe de Telenet sur le Réseau Combiné. Les abonnés à la téléphonie fixe n'incluent aucun abonné à la téléphonie mobile.
- (9) Le **nombre d'abonnés à la téléphonie mobile** représente le nombre de cartes SIM actives qui sont en usage, et non le nombre de services fournis. Si par exemple un abonné à la téléphonie mobile dispose à la fois d'un plan data et d'un plan vocal pour un smartphone, cette personne est considérée comme un seul abonné à la téléphonie mobile. Un abonné avec un plan vocal et un plan data pour un smartphone et un plan data pour un ordinateur portable (via un dongle) est cependant compté comme deux abonnés à la téléphonie mobile. Après 90 jours d'inactivité, les clients qui ne paient aucun montant mensuel récurrent ne sont plus repris dans le nombre des abonnés à la téléphonie mobile.
- (10) Une **relation client** est un client qui reçoit au moins un des services télé, internet ou téléphonie fixe de Telenet et que Telenet compte comme une unité génératrice de revenus, quelle que soit la quantité de services auxquels il est abonné. Les relations clients sont en principe comptées sur la base du nombre d'immeubles. Si une personne reçoit des services Telenet dans deux immeubles (p. ex. dans sa maison principale et dans une résidence de vacances), cette personne est en principe comptée comme deux relations clients. Telenet ne compte pas comme relations clients les clients qui utilisent uniquement les services de téléphonie mobile de Telenet.
- (11) Le **revenu moyen par relation client** fait référence aux revenus mensuels moyens provenant des abonnements par relation client moyenne et est calculé en divisant les revenus mensuels moyens provenant des abonnements (hors revenus de la téléphonie mobile, services aux entreprises, interconnexion, redevances de transport et distribution, vente de smartphones et frais d'installation) pour la période en question, par le nombre moyen de relations clients au début et à la fin de la période.
- (12) Les **maisons raccordables** sont les habitations, unités d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou unités dans un immeuble commercial qui peuvent, sans extension matérielle de la centrale de distribution, être raccordées au Réseau Combiné. Le nombre de maisons raccordables est basé sur les données du recensement, lesquelles peuvent changer en fonction des révisions de ces données ou sur la base de nouveaux résultats de recensement.
- (13) Une **unité génératrice de revenus** est un abonné individuel à la télédistribution, un abonné internet individuel ou un abonné individuel à la téléphonie fixe. Une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial peut inclure une ou plusieurs unités génératrices de revenus. Si par exemple un client particulier est abonné à l'offre de télédistribution de Telenet, au service de téléphonie fixe et à l'internet haut débit, ce client représente trois unités génératrices de revenus. Le nombre total d'unités génératrices de revenus est la somme du nombre d'abonnés à la télédistribution, à l'internet et à la téléphonie fixe. Le nombre d'unités génératrices de revenus est compté, d'une manière générale, sur la base du nombre d'immeubles, de sorte que pour un service déterminé, un immeuble déterminé ne soit pas compté comme étant plus d'une unité génératrice de revenus. Si une personne reçoit des services Telenet dans deux immeubles (p. ex. dans sa maison principale et dans une résidence de vacances), cette personne est par contre comptée comme deux unités génératrices de revenus pour le service en question. Chaque service câble, internet ou téléphonie fixe inclus dans un pack de produits est compté comme une unité génératrice de revenus, quelle que soit la nature de la remise pack ou de la promotion éventuelle. Les abonnés non payants sont comptés comme des abonnés pendant la période au cours de laquelle ils reçoivent un service gratuit par le biais d'une promotion. Certains de ces abonnés renoncent au terme de cette période gratuite. Les services qui sont offerts gratuitement de manière prolongée (p. ex. aux VIP ou aux travailleurs) ne sont, en principe, pas comptés comme unités génératrices de revenus. Les abonnements aux services de téléphonie mobile ne sont pas repris dans le nombre d'unités génératrices de revenus communiqué à l'extérieur.
- (14) Le **taux d'attrition** représente le pourcentage de clients qui résilient leur abonnement. La moyenne mobile annuelle est calculée en divisant le nombre de désabonnements au cours des 12 derniers mois par le nombre moyen de relations clients. Pour le calcul du taux d'attrition, on considère qu'il y a eu désabonnement dès lors que le client ne reçoit plus aucun service de la part de Telenet et doit restituer le matériel de Telenet. Le passage partiel vers un produit inférieur, ce qui est généralement appliqué pour encourager les clients à payer une facture en souffrance afin d'éviter qu'il soit mis fin à tous les services, n'est pas considéré comme un désabonnement dans le calcul du taux d'attrition de Telenet. De même, les clients qui déménagent à l'intérieur de la zone câblée de Telenet et les clients qui passent à des services supérieurs ou inférieurs ne sont pas considérés comme des désabonnements dans le calcul du taux d'attrition.
- (15) Le **ratio du levier total net** est la somme des emprunts et dettes financiers courants en non-courants (moins les contrats de location) moins trésorerie et équivalents de trésorerie, comme indiqué sur le bilan de la société, divisé par l'Adjusted EBITDAaL annualisé consolidé des deux derniers trimestres. Dans son bilan, la dette de Telenet en USD a été converti en € sur base du taux de change EUR/USD du 30 juin 2022. Comme Telenet a conclu des contrats dérivés afin de fixer le taux d'intérêt flottant et le risque du taux de change, les montants fixés en € étaient de 2.041,5 millions € (Term Loan AR de 2.295,0 millions USD) et 882,8 millions € (Senior Secured Notes venant à échéance en 2028 de 1,0 milliard USD). Pour le calcul de son ratio d'endettement net total, Telenet utilise les montants fixés en € vue le risque économique sous-jacent. Le ratio du levier total net est un critère non-GAAP au sens de la 'Régulation G' de la Securities and Exchange Commission américaine.

- (16) Le **ratio du levier covenant net** est calculé selon la définition de la Facilité de Crédit Senior 2020 modifiée, c.-à-d. en divisant la dette nette totale (sur base des montants fixés en € comme mentionné ci-dessus), à l'exclusion (i) des prêts d'actionnaires subordonnés, (ii) des éléments d'endettement activés sous les indemnités de clientèle et d'annuités, (iii) de tout contrat de location-financement conclu le 1er août 2007 ou avant cette date, (iv) de toute dette dans le cadre de la location du réseau conclue avec les intercommunales pures, (v) de tout passif lié au financement du vendeur, y compris (vi) le Montant de la Facilité de Crédit Exclu (qui est le plus élevé entre (a) 400,0 millions € et (b) 0,25x de Consolidated Annualized EBITDA), divisé par l'Adjusted EBITDA annualisé consolidé des deux derniers trimestres.

Conférence téléphonique pour investisseurs et analystes – Telenet donnera, le 28 juillet 2022 à 15:00h (heures de Bruxelles), un video webcast et une conférence téléphonique sur les résultats financiers pour investisseurs institutionnels et analystes. Vous trouverez les détails et les liens du webcast sur <https://investors.telenet.be>.

Contacts

Relations avec les investisseurs:	Rob Goyens Bart Boone	rob.goyens@telenetgroup.be bart.boone@telenetgroup.be	Téléphone: +32 15 333 054 Téléphone: +32 15 333 738
Relations presse et médias:	Stefan Coenjaerts	stefan.coenjaerts@telenetgroup.be	Téléphone: +32 15 335 006

À propos de Telenet – En tant que fournisseur belge de services de divertissement et de télécommunications, Telenet Group est constamment à la recherche de l'excellence pour ses clients au sein du monde numérique. Sous la marque Telenet, l'entreprise fournit des services de télévision numérique, d'Internet à haut débit et de téléphonies fixe et mobile, destinés au segment résidentiel en Flandre et à Bruxelles. Telenet Group offre également des services de téléphonie mobile sous la marque BASE à l'échelle de la Belgique. Le département Telenet Business propose quant à lui des solutions de connectivité, d'hébergement et de sécurité aux marchés professionnels belge et luxembourgeois. Plus de 3.000 collaborateurs ont un objectif commun: rendre la vie et le travail plus facile et plus agréable. Telenet Group fait partie de Telenet Group Holding SA et est coté sur Euronext Bruxelles sous le symbole boursier TNET. Pour plus d'informations, visitez www.telenet.be. Liberty Global – l'une des entreprises leaders au niveau mondial de la vidéo convergente, de l'Internet haut débit et de la communication, innovant et donnant les moyens à ses clients dans six pays européens de tirer le meilleur parti de la révolution numérique – détient une participation directe de 58,9% des actions de Telenet Group Holding SA (incluant actions propres détenues de temps à autre par cette dernière).

Informations complémentaires – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues sur son site web <https://www.telenet.be>. D'autres informations relatives aux données opérationnelles et financières figurant dans le présent document peuvent être téléchargées dans la partie du site destinée aux investisseurs. Le rapport annuel consolidé 2021 de Telenet ainsi que les états financiers consolidés non audités et des présentations liées aux résultats financiers pour les six mois se terminant au 30 juin 2022 peuvent être consultés dans la partie du site de Telenet destinée aux investisseurs (<https://investors.telenet.be>).

Déclaration de 'Safe Harbor' en vertu du 'Private Securities Litigation Reform Act' américain de 1995 – Diverses déclarations contenues dans ce document constituent des "déclarations prospectives" telles que ce terme est défini dans la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Des mots tels que "croire", "anticiper", "devrait", "avoir l'intention de", "planifier", « sera », « s'attend à », « estime », « projette », « positionné », « stratégie » et des expressions similaires identifient ces déclarations prospectives liées à nos perspectives et performances financières et opérationnelles, y compris les revenus, la trésorerie disponible ajustée Flow, l'EBITDA ajusté, l'EBTIDAaL ajusté rebasé et l'EBITDA ajusté moins les acquisitions d'immobilisations corporelles, ainsi que nos prévisions financières ; les perspectives de croissance future ; stratégies; les lancements de produits, de réseaux et de technologies, ainsi que les capacités et l'expansion ; la solidité de nos bilans respectifs et de ceux de nos sociétés affiliées (y compris la position de trésorerie et de liquidité), la durée de notre dette envers des tiers, la capacité d'emprunt prévue ; les efforts, la croissance et les performances financières prévus de la création de NetCo entre Telenet et Fluvius, y compris le calendrier, les coûts et les avantages qui en découleront ; les dividendes à verser aux actionnaires ; l'expansion continue prévue de notre réseau 5G, y compris le calendrier, les coûts et les avantages qui en découleront ; les coûts et les avantages à réaliser à la suite de la vente par l'entreprise de son infrastructure de tour mobile à DigitalBridge ; et l'impact anticipé des acquisitions sur nos opérations combinées et notre performance financière, chacune impliquant des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que nos résultats, performances ou réalisations réels ou les résultats de l'industrie soient sensiblement différents de ceux envisagés, projetés, prévus, estimés ou budgétés, exprimés ou implicites, par ces déclarations prospectives. Ces facteurs comprennent : des développements défavorables potentiels concernant nos liquidités ou nos résultats d'exploitation ; les développements concurrentiels, économiques ou réglementaires potentiels défavorables, l'impact négatif potentiel de l'éclosion de la pandémie du nouveau coronavirus (COVID-19) ; nos importants remboursements de dettes et autres engagements contractuels ; notre capacité à financer et à exécuter notre plan d'affaires ; notre capacité à générer des liquidités suffisantes pour assurer le service de notre dette ; les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ; l'impact des nouvelles opportunités commerciales nécessitant d'importants investissements initiaux ; notre capacité à attirer et à fidéliser les clients et à accroître notre pénétration globale du marché ; notre capacité à concurrencer d'autres entreprises de communication et de distribution de contenu ; notre capacité à maintenir des contrats essentiels à nos opérations ; notre capacité à répondre adéquatement aux évolutions technologiques ; notre capacité à développer et à maintenir des sauvegardes pour nos systèmes critiques ; notre capacité à continuer à concevoir des réseaux, à installer des installations, à obtenir et à maintenir toutes les licences ou approbations gouvernementales requises et à financer la construction et le développement, en temps opportun à des coûts raisonnables et à des conditions satisfaisantes ; notre capacité à avoir un impact ou à répondre efficacement à des lois ou réglementations nouvelles ou modifiées ; notre capacité à réaliser des investissements créateurs de valeur ; et notre capacité à maintenir ou à augmenter les distributions aux actionnaires au cours des périodes futures. Nous n'assumons aucune obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives contenues dans les présentes pour refléter les résultats réels, les changements d'hypothèses ou les changements de facteurs affectant ces déclarations.

Information financière – Les états financiers consolidés de Telenet Group Holding de et pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021 ont été établis, sauf indication contraire, conformément aux IFRS-UE et peuvent être consultés sur le site internet de la Société.

Critères non-GAAP – 'Adjusted EBITDA', 'Adjusted EBITDAaL', 'Adjusted EBITDA minus ajouts aux immobilisations corporelles' (précédemment dénommé 'Flux de trésorerie opérationnel disponible'), 'Adjusted Free Cash Flow' et 'le ratio du levier total net' sont des critères non-GAAP au sens de la 'Régulation G' de la Securities and Exchange Commission américaine. Pour les définitions et les rapprochements y afférents, nous renvoyons à la partie 'Investor Relations' sur le site internet de Liberty Global plc (<https://www.libertyglobal.com>). Liberty Global plc est l'actionnaire de contrôle de la Société.

Ce document a été autorisé à la publication le 28 juillet 2022 à 7.00 h, heure de Bruxelles